REVUE DE PRESSE



La COI dans les médias entre Le 31 mai et le 06 juin 2014

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Projet ISLANDS.....8
Connectivité aérienne.....9
Coopération UE/Maurice.....10
Pêche.....15
Recherche agronomique et développement.....19
Energies Renouvelables et développement durable.....30
Société/Transport.....42
Environnement Interview SYAH.....43
Surveillance territoriale.....45
Interview Radio Jean Claude de l'Estrac, invité de BBC Afrique.....48

Retrouvez les retombées média (presse écrite, presse en ligne et télévision) parus cette semaine dans la presse régionale et internationale. Les propos tenus dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Projet ISLANDS



CINQUIEME COMITE DE PILOTAGE DU PROJET ISLANDS LE 27 MAI 2014 AU SIEGE DE LA COI A EBENE

Date: 2014-05-23
Published by: Ashok Beeharry
Time Published: 08:53
Diffusion : 2014-05-19

La réunion sera ouverte en présence du Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), des représentants de la délégation de l'Union européenne à Maurice et du ministère mauricien de l'Environnement et du Développement durable. Cette rencontre sera le dernier comité de pilotage de la première phase d'ISLANDS. La COI et l'Union européenne (UE) ont signé une nouvelle Convention de financement de 7,5 millions d'euros du 10ème Fonds Européen de Développement (FED) pour la mise en oeuvre d'une nouvelle phase du projet. Ce financement obtenu permettra de poursuive jusqu'en 2017 le projet.

Les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) sont vulnérables et sont tous confrontés aux mêmes problématiques avec plus ou moins d'intensité. Mais ils représentent également une formidable opportunité pour tester de nouveaux modèles, parce qu'il y a urgence, parce qu'ils sont les premiers exposés, parce qu'en cas de catastrophes naturelles, c'est l'ensemble de la société qui est concernée. Des solutions doivent donc être trouvées rapidement pour tous. Face à cette situation, la Stratégie de Maurice a été adoptée lors de la deuxième conférence des Nations unies sur les PEID en 2005. Cette stratégie porte sur les questions spécifiques au développement des PEID et définit les principes de base ainsi que les actions spécifiques requises. La COI entend accélérer la mise oeuvre de cette Stratégie, grâce au projet ISLANDS. L'appui du projet ISLANDS au niveau de la région a permis de renforcer les dynamiques nationales et régionales en faveur du développement durable, notamment en ayant :

- conçu un système de suivi et évaluation de la Stratégie de Maurice aux niveaux national, régional et international ;

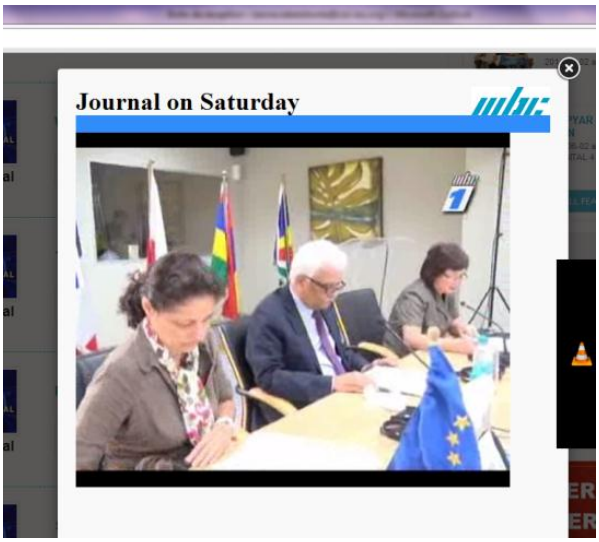
- établi plus de 40 partenariats régionaux et internationaux ;
- sensibilisé plus de 13 000 personnes sur des questions relatives au développement durable ;
- formé plus de 800 acteurs du développement durable afin qu'ils aient les compétences pour mener à bien leurs actions;
- mis la région en valeur à l'occasion de plus de 20 évènements internationaux ;
- développé ou mis à disposition 15 outils de gestion et de planification pour les acteurs du développement durable de la région.

Le projet ISLANDS réussit à mobiliser les partenaires internationaux autour des thématiques régionales du développement durable
Ce comité réunira des acteurs et des partenaires clés du développement durable dans l'océan Indien. http://mbc.intnet.mu/mbc/localnews?id=2061

TELEVISION : Interview de **Gina Bonne**, chargée de mission environnement et ressources naturelles, lors du **CINQUIEME COMITE DE PILOTAGE DU PROJET ISLANDS du 27 au 29 MAI 2014**, Maurice.

Journal MBC TV de 19h30 du samedi 31 mai 2014

A suivre : http://mbc.intnet.mu/mbc/info_journal





LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

PHILIPPE BOULLÉ, conseiller technique à la COI : « Régionaliser la lutte contre les catastrophes naturelles »

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 3 JUIN, 2014 - 19:00

Le conseiller technique de la Commission de l'océan Indien (COI) en matière de développement durable, Philippe Boullé, estime que les États insulaires sont trop petits pour agir seul et qu'il leur faut donc mutualiser les moyens et penser à la régionalisation des solutions pour réduire les risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Il répond à quelques questions dans le cadre de la préparation de la troisième conférence des Nations unies sur les Petits États Insulaires en Développement (PEID) prévue aux îles Samoa, en septembre prochain.



Quels sont les problèmes liés au développement durable auxquels font face les pays de l'océan Indien ?

Les États insulaires ont tous les mêmes problèmes parce qu'ils sont petits. Très souvent, ils ne peuvent agir seuls parce qu'ils ne peuvent faire des choses qu'on peut faire au niveau continental. Il est très important donc qu'on aille vers quelque chose de régional parce que ça permet de mutualiser les moyens qu'on a pour répondre aux problèmes liés au développement durable en utilisant ce que chaque pays a à offrir. Il est, donc, très important de penser à la régionalisation des solutions même si c'est très difficile.

Où en est-on avec cette démarche ?

Les catastrophes ne connaissent pas de frontières et en plus, avec le changement climatique il est clair qu'elles commencent quelque part et se terminent ailleurs. Puis, il existe maintenant des moyens modernes qui permettent de connaître précisément les risques de catastrophes qui peuvent nous affecter. Évidemment, on ne peut pas regarder cela uniquement sur un pays mais sur l'ensemble de la région. Ces méthodes, qui nous ont été données par des organisations internationales, font beaucoup appel à des connaissances techniques et à des logiciels précis. Aucun pays ne peut le faire tout seul et, ensuite, dire qu'il a réussi.

Dans le temps, on disait qu'il faut connaître son ennemi. Si on veut combattre les catastrophes, il faut savoir ce qu'elles sont, ce qu'elles ont été et surtout ce qu'elles vont être. Pour cela, il faut un travail énorme de collecte d'informations et ensuite les utiliser pour que l'on sache quelles sont les

catastrophes qui vont nous frapper, qu'est-ce qu'elles vont causer et comment peut-on essayer de réduire les risques de ces catastrophes.

Le risque zéro n'existe pas…

Oui, il n'existe pas car il y aura toujours des catastrophes. On dit à une personne qu'elle a un petit risque de problème cardiaque parce que son taux de cholestérol est élevé. Ça, c'est un premier risque. Puis, on lui dit qu'il lui faut faire une angioplastie pour voir si ses artères ne sont pas bouchées. Si on trouve qu'elles sont effectivement bouchées, elle a un deuxième risque. On peut ainsi de suite trouver un troisième risque… C'est la même chose dans l'environnement où vous avez des données précises par rapport au pourcentage de risques que vous courrez et vous savez à ce moment quelles sont les précautions à prendre parce que les risques peuvent tourner en catastrophes. Donc, il nous faut réduire les risques.



10 mardi 3 juin 2014

QUESTIONS A...

Philippe Boullé, conseiller technique à la COI :

«Régionaliser la lutte contre les catastrophes naturelles»

Le conseiller technique de la Commission de l'océan Indien (COI) en matière de développement durable, Philippe Boullé, estime que les États insulaires sont trop petits pour agir seul et qu'il leur faut donc mutualiser les moyens et penser à la régionalisation des solutions pour réduire les risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Il répond à quelques questions dans le cadre de la préparation de la troisième conférence des Nations unies sur les Petits États Insulaires en Développement (PEID) prévue aux îles Samoa, en septembre prochain.

Quels sont les problèmes liés au développement durable auxquels font face les pays de l'océan Indien ?

Les États insulaires ont tous les mêmes problèmes parce qu'ils sont petits. Très souvent, ils ne peuvent agir seuls parce qu'ils ne peuvent faire des choses qu'on peut faire au niveau continental. Il est très important donc qu'on aille vers quelque chose de régional parce que ça permet de mutualiser les moyens qu'on a pour répondre aux problèmes liés au développement durable en utilisant ce que chaque pays a à offrir. Il est, donc, très important de penser à la régionalisation des solutions même si c'est très difficile.

Où en est-on avec cette démarche ?

Les catastrophes ne connaissent pas de frontières et en plus, avec le changement climatique il est clair qu'elles commencent quelque part et se terminent ailleurs. Puis, il existe maintenant des moyens modernes qui permettent de connaître précisément les risques de catastrophes qui peuvent nous affecter. Évidemment, on ne peut pas regarder cela uniquement sur un pays mais sur l'ensemble de la région. Ces méthodes, qui nous ont été données par des organisations internationales, font beaucoup appel à des connaissances techniques et à des logiciels précis. Aucun pays ne peut le faire tout seul et, ensuite, dire qu'il a réussi.

Dans le temps, on disait qu'il faut connaître son ennemi. Si on veut combattre les catastrophes, il faut savoir ce qu'elles sont, ce qu'elles ont été et surtout ce qu'elles vont être. Pour cela, il faut un travail énorme de collecte d'informations et ensuite les utiliser pour que l'on sache quelles sont les catastrophes qui vont nous frapper, qu'est-ce qu'elles vont causer et comment peut-on essayer de réduire les risques de ces catastrophes.

Le risque zéro n'existe pas...

Oui, il n'existe pas car il y aura toujours des catastrophes. On dit à une personne qu'elle a un petit

faut faire une angioplastie pour voir si ses artères ne sont pas bouchées. Si on trouve qu'elles sont effectivement bouchées, elle a un deuxième risque. On peut ainsi de suite trouver un troisième risque... C'est la même chose dans l'environnement où vous avez des données précises par rapport au pourcentage de risques que vous courrez et vous savez à ce moment quelles sont les précautions à prendre parce que les risques peuvent tourner en catastrophes. Donc, il nous faut réduire les risques.

Si on sait qu'une catastrophe va faire tel ou tel dégât dans tel pays ou telle partie de l'île, on peut essayer de répondre à notre façon. À plus long terme, on peut répondre par la réglementation et aussi par les investissements dans la réduction des risques. On peut aussi voir du côté de la région ou la partie de notre pays qui est la plus vulnérable. Mais il faut prendre en considération le fait que derrière toute cette démarche il y a des gens qui vont être touchés et souffrir.

Comment peut-on être sûr de ce qui va se passer en se fiant aux informations recueillies dans le temps ?

C'est très rare que quelque chose qui n'avait pas été prévu soit arrivé avec ce système. Il est basé sur des calculs qui ont été faits depuis très longtemps par des gouvernements engagés dans les domaines militaire et spatial. Si on a pu atteindre la lune, il est tout à fait possible de savoir par des calculs probabilistes quand, comment et où les

Si on sait qu'une catastrophe va faire tel ou tel dégât dans tel pays ou telle partie de l'île, on peut essayer de répondre à notre façon. À plus long terme, on peut répondre par la réglementation et aussi par les investissements dans la réduction des risques. On peut aussi voir du côté de la région ou la partie de notre pays qui est la plus vulnérable. Mais il faut prendre en considération le fait que derrière toute cette démarche il y a des gens qui vont être touchés et souffrir.

Comment peut-on être sûr de ce qui va se passer en se fiant aux informations recueillies dans le temps ?

C'est très rare que quelque chose qui n'avait pas été prévu soit arrivé avec ce système. Il est basé sur des calculs qui ont été faits depuis très longtemps par des gouvernements engagés dans les domaines militaire et spatial. Si on a pu atteindre la lune, il est tout à fait possible de savoir par des calculs probabilistes quand, comment et où les catastrophes naturelles vont frapper.

http://www.lemauricien.com/article/philippe-boulle-conseiller-technique-la-coi-regionaliser-la-lutte-contre-les-catastrophes-na

Catastrophes naturelles: «Les petits Etats doivent agir collectivement»

Port-Louis, Maurice (PANA) - Le conseiller technique de la Commission de l'océan Indien (Coi) en matière du développement durable, Philippe Boullé, a estimé que les Etats insulaires ne peuvent agir seuls car ils sont trop petits.

«Il leur faut mutualiser les moyens et penser à la régionalisation des solutions pour réduire les risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles», a-t-il déclaré, dans un entretien, mardi, avec la PANA, dans le cadre de la préparation de la 3ème conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (Peid) prévue aux îles Samoa, en septembre prochain. Selon M. Boullé, les Etats insulaires ont tous les mêmes problèmes. «Très souvent, ils ne peuvent agir seuls parce qu'ils ne peuvent pas faire des choses qu'on peut faire au niveau continental», a-t-il dit, avant de souligner qu'il très important qu'on aille vers quelque chose de régional. «Cela va permettre de mutualiser les moyens qu'on a pour répondre aux problèmes liés au développement durable en utilisant ce que chaque pays a à offrir», a-t-il affirmé.
M. Boullé a poursuivi pour souligner que les catastrophes naturelles ne connaissent pas de frontières. «Avec le changement climatique, il est clair qu'elles commencent quelque part et se terminent ailleurs», a-t-il indiqué.

Il a assuré qu'iI existe maintenant des moyens modernes qui permettent de connaître précisément les risques de catastrophes qu'on peut avoir. «Ces méthodes, qui nous ont été données par des organisations internationales, font appel énormément à des connaissances techniques et à des logiciels précis. Aucun pays ne peut le faire tout seul et, ensuite, dire qu'il a réussi. Evidemment, on ne peut pas regarder cela uniquement sur un pays mais sur l'ensemble de la région», a-t-il fait remarquer.

Selon le conseiller technique de a Coi, «si on veut combattre les catastrophes, il faut savoir ce qu'elles sont, ce qu'elles ont été et surtout ce qu'elles vont être». Pour cela, a-t-il ajouté, «il faut un travail énorme de collecte d'informations et ensuite les utiliser pour que l'on sache quelles sont les catastrophes qui vont nous frapper, qu'est-ce qu'elles vont causer et comment peut-on essayer de réduire les risques de ces catastrophes?»

«Il n'existe pas de risque zéro, car il y aura toujours des catastrophes. Mais, avec des données précises, on peut réduire les risques en sachant quelles sont les précautions à prendre parce que les risques peuvent tourner en catastrophes», a-t-il déclaré. A plus long terme, a-t-il poursuivi, on peut répondre par la réglémentation et aussi par les investissements dans la réduction des risques. Le conseiller technique de la Coi a estimé que c'est très rare que quelque chose qui n'avait pas été prévu, survienne avec ce système.
«Ce système est basé sur des calculs qui ont été faits depuis très longtemps par des gouvernements engagés dans les domaines militaire et spatial. Si on a pu atteindre la lune, il est tout à fait possible de savoir par des calculs de probabilité quand, comment et où les catastrophes naturelles vont frapper», a-t-il conclu.

-0- PANA NA/BEH 03 juin 2014

03 juin 2014 16:01:47

le mauricien
CE JOURNAL FUT DIRIGÉ PAR RAOUL RIVET DE 1922 À 1957
QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION
version internet

BEGUM NAGEON DE LESTANG, POINT FOCAL ISLANDS (SEYCHELLES): « Le changement climatique affecte déjà notre population »

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 4 JUIN, 2014 - 22:00

Begum Nageon de Lestang, cadre du ministère seychellois de l'Environnement et point focal du projet ISLANDS aux Seychelles, estime que le changement climatique provoque plus d'inondations dans son pays et que cela affecte déjà la vie de la population. Elle répond à quelques questions dans le cadre de la préparation de la troisième conférence des Nations unies sur les Petits États Insulaires en Développement (PEID) prévue aux Samoa en septembre prochain.

Quels sont les principaux problèmes qui affectent le développement durable dans votre pays ?

Pour les Seychelles, c'est de trouver le financement. Nous avons une stratégie nationale, la Seychelles Sustainable Development Strategy pour le développement durable. Nous avons déjà commencé à l'implémenter mais le problème c'est qu'on n'a pas assez d'argent pour financer les projets.

Quels sont ces projets ?

Nous avons en tout 13 projets qui couvrent tous les secteurs — allant du social à l'économie en passant par l'environnement qui sont les trois axes du développement durable. Il y a aussi le changement climatique, l'éducation et la sensibilisation, la pêche, le tourisme, la biodiversité et la conservation de l'environnement.

Comment le projet ISLANDS a-t-il été bénéfique à votre pays et à votre population ?

Nous avons eu beaucoup de formation grâce au projet ISLANDS. Auparavant, il n'y avait rien de concret même si les Seychelles travaillent depuis 20 ans dans la conservation de l'environnement. Nous avons eu pas mal de formation ; maintenant, il nous faut des actions concrètes sur le terrain. ISLANDS nous a aussi apporté de nouveaux outils technologiques pour mieux gérer la conservation de l'environnement et le développement durable.

Avez-vous des contraintes ?

Les Seychelles ont une population d'environ 80 000 habitants mais il nous manque des personnes-ressources. C'est un problème réel dans notre pays. Nous avons besoin de personnes-ressources du côté technique pour faciliter la bonne marche de nos projets. Jusqu'ici, nous avons fait pas mal de travail du côté des récifs, des risques et des catastrophes car nous ne pouvons arrêter le changement climatique. Il vaut mieux s'adapter.

Les Seychelles ont annoncé un grand projet sur le développement durable qui va être lancé aux Samoa en septembre. Qu'en est-il exactement ?

Oui, le Western Indian Ocean Coastal Challenge (WIOCC) est soutenu par ISLANDS en termes de logistique. Le changement climatique provoque plus d'inondations et cela affecte la vie de la population. Ce projet nous aide à sensibiliser la population sur la question d'assurer les maisons et les infrastructures en cas de catastrophes. Il faut la sensibiliser sur cette question car les Seychellois n'ont pas eu vraiment de problèmes graves dans le passé avec le changement climatique. L'assurance commence à entrer dans la culture seychelloise. Il nous faut assurer nos biens contre les catastrophes et ne pas dépendre entièrement du gouvernement, qui s'occupe déjà des biens publics, des routes et

d'autres infrastructures publiques.

Partagerez-vous cette initiative avec les Petits États Insulaires en Développement (PEID) ?

Oui, nous allons présenter cette initiative à la conférence des PEID aux Samoa. Pour l'instant, ce n'est qu'une vision et il n'y a pas encore d'activités concrètes. Nous accordons beaucoup d'importance à cette initiative.

La vision du WIOCC

D'ici 2032, face aux menaces liées au changement climatique, le défi côtier de l'océan Indien Occidental (WIOCC) sera un partenariat fort composé des îles et pays côtiers de cette région. Ces acteurs travailleront conjointement pour proposer et appliquer des options de développement pour une résilience accrue face au climat. Ils proposeront également des stratégies en vue de trouver un équilibre entre l'amélioration des moyens de subsistance et des économies et une conservation efficace de la biodiversité pour contribuer à une plus grande sécurité sociale au sein des communautés résidant sur les côtes.

Proposé à l'origine par les Seychelles, le WIOCC rassemble les engagements politiques, financiers et techniques à un niveau à la fois national et régional. Le WIOCC atteint cet objectif en favorisant le leadership et en privilégiant une collaboration dans le sens d'une vision partagée et à long terme. Plus de 30 millions de personnes des îles de l'océan Indien occidental (WIO) et des communautés côtières de l'Afrique de l'Est dépendent de l'environnement côtier pour les biens et les services et comme source de moyens de subsistance et de revenus. La valeur économique des biens et des services écosystémiques est estimée à plus de 25 milliards de dollars annuellement, la pêche et le tourisme étant les deux principaux contributeurs aux économies des pays de la région.



actualité | générale

le mauricien

QUESTIONS A...

Begum Nageon de Lestang, point focal ISLANDS (Seychelles) :

«Le changement climatique affecte déjà notre population»

Begum Nageon de Lestang, cadre du ministère seychellois de l'Environnement et point focal du projet ISLANDS aux Seychelles, estime que le changement climatique provoque plus d'inondations dans son pays et que cela affecte déjà la vie de la population. Elle répond à quelques questions dans le cadre de la préparation de la troisième conférence des Nations unies sur les Petits États Insulaires en Développement (PEID) prévue aux Samoa en septembre prochain.

Quels sont les principaux problèmes qui affectent le développement durable dans votre pays ?

Pour les Seychelles, c'est de trouver le financement. Nous avons une stratégie nationale, la *Seychelles Sustainable Development Strategy* pour le développement durable. Nous avons déjà commencé à l'implémenter mais le problème c'est qu'on n'a pas assez d'argent pour financer les projets.

Quels sont ces projets ?

Nous avons en tout 13 projets qui couvrent tous les secteurs — allant du social à l'économie en passant par l'environnement qui sont les trois axes du développement durable. Il y a aussi le changement climatique, l'éducation et la sensibilisation, la pêche, le tourisme, la biodiversité et la conservation de l'environnement.

Comment le projet ISLANDS a-t-il été bénéfique à votre pays et à votre population ?

Nous avons eu beaucoup de formation grâce au projet ISLANDS. Auparavant, il n'y avait rien de concret même si les Seychelles travaillent depuis 20 ans dans la conservation de l'environnement. Nous avons eu pas mal de formation ; maintenant, il nous faut des actions concrètes sur le terrain. ISLANDS nous a aussi apporté de nouveaux outils technologiques pour mieux gérer la conservation de l'environnement et le développement durable.

Avez-vous des contraintes ?

Les Seychelles ont une population d'environ 80 000 habitants mais il nous manque des personnes-ressources. C'est un problème réel dans notre pays. Nous avons besoin de personnes-ressources du côté technique pour faciliter la bonne marche de nos projets. Jusqu'ici, nous avons fait pas mal de travail du côté des récifs, des risques et des catastrophes car nous ne pouvons arrêter le changement climatique. Il vaut mieux s'adapter.

Les Seychelles ont annoncé un grand projet sur le développement durable qui va être lancé aux Samoa en septembre. Qu'en est-il exactement ?

Oui, le Western Indian Ocean Coastal Challenge (WIOCC) est soutenu par ISLANDS en termes de logistique. Le changement climatique provoque plus d'inondations et cela affecte la vie de la population. Ce projet nous aide à sensibiliser la population sur la question d'assurer les maisons et les infrastructures en cas de catastrophes. Il faut la sensibiliser sur cette question car les Seychellois n'ont pas eu vraiment de problèmes graves dans le passé avec le changement climatique. L'assurance commence à entrer dans la culture seychelloise. Il nous faut assurer nos biens contre les catastrophes et ne pas dépendre entièrement du gouvernement, qui s'occupe déjà des biens publics, des routes et d'autres infrastructures publiques.

Partagerez-vous cette initiative avec les Petits États Insulaires en Développement (PEID) ?

Oui, nous allons présenter cette initiative à la conférence des PEID aux Samoa. Pour l'instant, ce n'est qu'une vision et il n'y a pas encore d'activités concrètes. Nous accordons beaucoup d'importance à cette initiative.

Propos recueillis par Nasseem Ackbarally

La vision du WIOCC

D'ici 2032, face aux menaces liées au changement climatique, le défi côtier de l'océan Indien Occidental (WIOCC) sera un partenariat fort composé des îles et pays côtiers de cette région. Ces acteurs travailleront conjointement pour proposer et appliquer des options de développement pour une résilience accrue face au climat. Ils proposeront également des stratégies en vue de trouver un équilibre entre l'amélioration des moyens de subsistance et des économies et une conservation efficace de la biodiversité pour contribuer à une plus grande sécurité sociale au sein des communautés résidant sur les côtes.

Proposé à l'origine par les Seychelles, le WIOCC rassemble les engagements politiques, financiers et techniques à un niveau à la fois national et régional. Le WIOCC atteint cet objectif en favorisant le leadership et en privilégiant une collaboration dans le sens d'une vision partagée et à long terme. Plus de 30 millions de personnes des îles de l'océan Indien occidental (WIO) et des communautés côtières de l'Afrique de l'Est dépendent de l'environnement côtier pour les biens et les services et comme source de moyens de subsistance et de revenus. La valeur économique des biens et des services écosystémiques est estimée à plus de 25 milliards de dollars annuellement, la pêche et le tourisme étant les deux principaux contributeurs aux économies des pays de la région.

http://www.lemauricien.com/article/begum-nageon-lestang-point-focal-islands-seychelles-changement-climatique-affecte-deja-notre

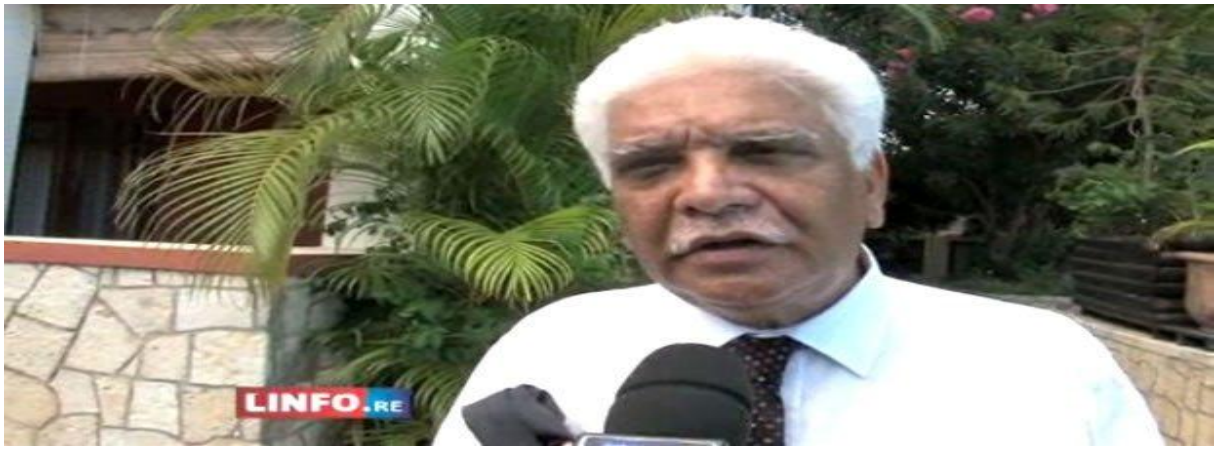
Connectivité aérienne

La COI relance l'idée d'une compagnie aérienne régionale

LINFO.RE – créé le 31.05.2014 à 09h30 – mis à jour le 31.05.2014 à 10h14

Jean-Claude de l'Estrac, n°1 de la COI, estime que la mise en place d'une compagnie aérienne régionale profiterait à l'Indianocéanie, notamment Maurice où le tourisme connaît une stagnation en raison d'un manque de vols.

Le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien remet au goût du jour son souhait de voir



naître **une compagnie aérienne régionale**, relate le quotidien Africa Time.

" *Nous pensons que si les quatre compagnies nationales d'aviation dans la région fusionnent et se présentent comme une seule compagnie régionale, on aura plus de pouvoirs pour négocier avec de grandes compagnies internationales. Ainsi, nous serons en mesure de libérer davantage la connectivité aérienne* ", a-t-il fait valoir, plaidant pour le tourisme mauricien, qui, d'après lui, a grandement besoin d'une redynamisation.

" *Depuis quelques années, le pays connaît une stagnation dans le tourisme. Nos autorités gouvernementales estiment que ce phénomène fait suite à la crise économique qui règne au niveau global* ", analyse-t-il. Lui de s'interroger ensuite sur le cas de Maurice : "*Comment se fait-il que les îles voisines notent une croissance ?* ".

Jean-Claude de l'Estrac explique ceci par un " *manque de vols* " mais aussi un " *prix élevé des billets d'avion* ", obligeant les touristes à se rendre vers d'autres destinations comme les Seychelles ou encore les Maldives.

" *S'il n'y a pas une bonne stratégie de l'aviation, il n'y aura pas de progression dans le tourisme* ", insiste-t-il.

http://www.linfo.re/ocean-indien/ile-maurice-rodrigues/644701-coi-relance-de-l-idee-d-une-compagnie-aerienne-regionale

Coopération UE/Maurice





9 Le Défi Quotidien - Lundi 2 juin 2014 ÉCONOMIE

Aide de l'Union européenne

Une subvention de Rs 12,7 Md à Maurice

Maurice a obtenu plus de Rs 12,7 milliards en termes de subvention de la part de l'Union européenne (UE) ces cinq dernières années. Quels sont les secteurs ou institutions qui en ont bénéficié ? Tour d'horizon.

317,6 millions d'euros, soit environ Rs 12,7 milliards. C'est le montant des subventions que Maurice a bénéficié de la part de l'Union européenne de 2008-2013. Il faut ajouter que le montant des subventions entre la période 2002-2007 était de 139 millions d'euros. Maurice a bénéficié de 2006 à 2013 d'une enveloppe exceptionnelle, connue comme le 'sugar accompanying measures', qui a grandement contribué à cette augmentation entre 2002-2007 et 2008-2013. Le pays a aussi bénéficié de fonds régionaux de l'Union européenne durant cette période, notamment en tant que membre de la COI, du COMESA et de la SADC. Rien que pour la COI, le montant des subventions disponibles pour la période 2008-2013 était de l'ordre de 107 millions d'euros.

La coopération entre l'Union européenne et Maurice est axée sur trois piliers majeurs, notamment la restructuration de l'économie mauricienne, l'appui aux acteurs non-étatiques et l'assistance technique. La restructuration de l'économie mauricienne, entreprise en 2006 à travers la réforme économique et sociale, a été le pilier du soutien de l'UE, à travers l'appui budgétaire. Cela représente la quasi-totalité de la

coopération UE-Maurice ces dernières années. Entre 2008 et 2013, l'UE a décaissé plus de 278 millions d'euros de subventions, c'est-à-dire plus de Rs 11 milliards dans la trésorerie nationale de Maurice.

Pour l'appui budgétaire, l'Union européenne s'aligne entièrement à la stratégie nationale du gouvernement. La mise à disposition des fonds est conditionnée par des résultats et des indicateurs agréés entre le gouvernement et l'UE. Ces dernières années, l'UE s'est concentré sur les réformes dans le domaine sucrier, éducatif, consolidation fiscale, énergie, 'socio economic empowerment', protection de l'environnement, assainissement, réforme des paraétatiques, et la réforme de l'aide sociale, entre autres.

L'appui aux acteurs non-étatiques, notamment le renforcement des capacités et les subventions pour des projets à travers des appels à propositions, est estimé à un montant total de 11,75 millions d'euros, c'est-à-dire Rs 470 millions entre 2008 et 2013. Les projets reçus dans les appels à proposition sont évalués sur base de critères stricts connus à l'avance par les soumissionnaires, mais vu que la compétition est importante et seuls les projets jugés de très bonne qualité peuvent aspirer à obtenir un financement de l'UE.

Concernant l'assistance technique à travers des experts dans des domaines considérés prioritaires, total de 3,7 millions d'euros entre 2008 et 2013, qui fait environ Rs 148 millions. L'assistance technique répond aux besoins des différents services de l'administration publique, avec le ministère des Finances agissant comme coordonnateur. Les ministères envoient leurs requêtes d'expertise et termes de référence au ministère des Finances, qui fait une sélection sur base des priorités gouvernementales. Le ministère des Finances les envoie ensuite à l'UE pour le financement.

Piyush Jankee



Maurice a obtenu plus de Rs 12,7 milliards en termes de subvention de la part de l'Union européenne (UE) ces cinq dernières années. Quels sont les secteurs ou institutions qui en ont bénéficié ? Tour d'horizon.

317,6 millions d'euros, soit environ Rs 12,7 milliards. C'est le montant des subventions que Maurice a bénéficié de la part de l'Union européenne de 2008-2013. Il faut ajouter que le montant des subventions entre la période 2002-2007 était de 139 millions d'euros.

Maurice a bénéficié de 2006 à 2013 d'une enveloppe exceptionnelle, connue comme le 'sugar accompanying measures', qui a grandement contribué à cette augmentation entre 2002-2007 et 2008-2013. Le pays a aussi bénéficié de fonds régionaux de l'Union européenne durant cette période, notamment en tant que membre de la COI, du COMESA et de la SADC. Rien que pour la COI, le montant des subventions disponibles pour la période 2008-2013 était de l'ordre de 107 millions d'euros.
La coopération entre l'Union européenne et Maurice est axée sur trois piliers majeurs, notamment la restructuration de l'économie mauricienne, l'appui aux acteurs non-étatiques et l'assistance technique. La restructuration de l'économie mauricienne, entreprise en 2006 à travers la réforme économique et sociale, a été le pilier du soutien de l'UE, à travers l'appui budgétaire. Cela représente la quasi-totalité de la coopération UE-Maurice ces dernières années. Entre 2008 et 2013, l'UE a décaissé plus de 278 millions d'euros de subventions, c'est-à-dire plus de Rs 11 milliards dans la trésorerie nationale de Maurice.

Pour l'appui budgétaire, l'Union européenne s'aligne entièrement à la stratégie nationale du gouvernement. La mise à disposition des fonds est conditionnée par des résultats et des indicateurs agréés entre le gouvernement et l'UE. Ces dernières années, l'UE s'est concentré sur les réformes dans le domaine sucrier, éducatif, consolidation fiscale, énergie, 'socio economic empowerment', protection de l'environnement, assainissement, réforme des paraétatiques, et la réforme de l'aide sociale, entre autres.

L'appui aux acteurs non-étatiques, notamment le renforcement des capacités et les subventions pour des projets à travers des appels à propositions, est estimé à un montant total de 11,75 millions d'euros, c'est-à-dire Rs 470 millions entre 2008 et 2013. Les projets reçus dans les appels à proposition sont évalués sur base de critères stricts connus à l'avance par les soumissionnaires, mais vu que la compétition est importante et seuls les projets jugés de très bonne qualité peuvent aspirer à obtenir un financement de l'UE.

Concernant l'assistance technique à travers des experts dans des domaines considérés prioritaires, total de 3,7 millions d'euros entre 2008 et 2013, qui fait environ Rs 148 millions. L'assistance technique répond aux besoins des différents services de l'administration publique, avec le ministère des Finances agissant comme coordonnateur. Les ministères envoient leurs requêtes d'expertise et termes de référence au ministère des Finances, qui fait une sélection sur base des priorités gouvernementales. Le ministère des Finances les envoie ensuite à l'UE pour le financement.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-economie/item/53789-aide-de-l-union-europeenne-une-subvention-de-rs-12-7-md-a-maurice.html#sthash.tgkUYIbs.dpuf

Portail d'informations de l'Océan Indien

L'île Maurice a bénéficié de plus de 12,7 milliards de roupies de subventions européennes entre 2008 et 2013

Rédigé le Mardi 3 Juin 2014 à 09:14 | Lu 35 fois | 0 commentaire(s)

L'union Européenne (UE) a alloué à l'île Maurice plus de 12,7 milliards de roupies**(1)** de subventions entre 2008 et 2013 en tant que membre de la COI, la COMESA ou la SADC(2).

La coopération entre l'UE et l'île Maurice a été principalement centrée autour de la restructuration de l'économie mauricienne, le soutien financier aux acteurs non étatiques et à une assistance technique de l'administration publique.

L'Union européenne a notamment soutenu localement les réformes structurelles notamment dans le domaine sucrier et aussi dans l'éducation, la fiscalité, les aides sociales, les énergies renouvelables et la politique environnementale, comme le rapporte le journal *Le Défi Quotidien*.

(1) *Un euro équivaut environ à 41 roupies*

(2) *COI Commission de l'Océan Indien - COMESA Marché commun de l'Afrique orientale et australe - SADC Communauté de développement d'Afrique australe*

http://www.indian-ocean-times.com/L-ile-Maurice-a-beneficie-de-plus-de-127-milliards-de-roupies-de-subventions-europeennes-entre-2008-et-2013_a3833.html

Business MAGAZINE
L'HEBDO ÉCONOMIQUE DE MAURICE

Guy Samzun : « Une réforme électorale est nécessaire »

Business Magazine No. - 1135 - du mercredi 4 juin 2014 au mardi 10 juin 2014

Le Chargé d'affaires à la Délégation de l'UE pour Maurice, les Comores et les Seychelles, Guy Samzun, fait la une de *Business Magazine* cette semaine. Tout en commentant les relations d'affaires entre l'Union européenne et Maurice, il évoque les grands enjeux pour l'économie mauricienne à l'ère de la régionalisation.
En tant que bailleur de fonds, il partage, par ailleurs, ses vues sur le projet de réforme électorale. Il faut que Maurice se modernise, souligne-t-il. En ce sens, il est d'avis qu'une réforme électorale est nécessaire car le système actuel a soulevé pas mal de problèmes.

Rubrique:

En Une

http://www.businessmag.mu/article/guy-samzun-une-reforme-electorale-est-necessaire



en couverture

« MAURICE A FAIT PREUVE D'UNE VOLONTÉ DE RESTRUCTURATION ET EST DEVENU UN PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE. UN CAP QUE PEU DE PAYS ONT FRANCHI EN AFRIQUE. CELA VEUT DIRE QUE VOUS AVEZ BESOIN DE MOINS D'AIDE FINANCIÈRE. »

RALE EST NÉCESSAIRE »

projet d'une centrale thermique à charbon ne va-t-il pas à l'encontre de cet objectif ?
Le gouvernement a pris des engagements ambitieux dans le cadre du projet Maurice Île Durable (MID), en visant 35 % de production d'énergie à partir de sources renouvelables jusqu'en 2025. Même l'Europe ne s'est pas encore engagée à ce niveau actuellement. Les besoins énergétiques continuent cependant de grimper, car plus il y a des développements, plus la demande augmente.

Inévitablement, les énergies renouvelables nécessitent de l'investissement. Le gouvernement a choisi le charbon. Ce n'est certainement pas la meilleure solution en termes d'énergies renouvelables. C'est même une solution assez polluante. Le simple fait de construire une usine à charbon veut dire que la participation des énergies renouvelables dans la fourniture en énergie diminuera.
Il faudra trouver un équilibre entre les énergies fossiles et le renouvelable. L'éolien et la photovoltaïque ne répondent pas à tout. Pas plus que le charbon, d'ailleurs. Transformer et développer un secteur comme l'énergie renouvelable demande énormément d'argent; c'est un secteur très dépensier.

BUSINESSMAG. L'accord de pêche entre Maurice et l'UE n'est pas perçu d'un très bon œil, surtout par la communauté des pêcheurs locale. Quel est votre constat ?
C'est une méconnaissance du contenu de l'accord. D'abord, les eaux maritimes mauriciennes ne sont pas une zone thonière au sens propre du mot. Donc, les quantités pêchées sont très faibles en comparaison à d'autres pays. L'argent entrant dans les comptes de l'État sous cet accord peut contribuer au développement de la pêche dans un sens plus global. C'est au gouvernement de faire une bonne utilisation des fonds. Ensuite, il y a un appui au développement du secteur de la pêche, qui vient en complément avec cet accord.

Suite en page 14



Guy Samzun
(Chargé d'affaires à la Délégation de l'UE pour Maurice, les Comores et les Seychelles)

en couverture

« MAURICE A FAIT PREUVE D'UNE VOLONTÉ DE RESTRUCTURATION ET EST DEVENU UN PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE. UN CAP QUE PEU DE PAYS ONT FRANCHI EN AFRIQUE. CELA VEUT DIRE QUE VOUS AVEZ BESOIN DE MOINS D'AIDE FINANCIÈRE. »

« UNE RÉFORME ÉLECTORALE EST NÉCESSAIRE »

Tout en commentant les relations d'affaires entre l'Union européenne et Maurice, Guy Samzun évoque les grands enjeux pour l'économie mauricienne à l'ère de la régionalisation. En tant que bailleur de fonds, il partage, par ailleurs, ses vues sur le projet de réforme électorale.

Himanshu MARCHURCHAND

BUSINESSMAG. L'Union européenne est un important bailleur de fonds pour Maurice. Quel bilan faites-vous de vos engagements dans l'île ?

L'Union européenne (UE) et Maurice sont devenus des partenaires importants, ces dix dernières années. Depuis 2002, l'UE a déboursé 457 millions d'euros que nous avons mis principalement dans les comptes de l'État. Cela, pour des aides budgétaires relativement classiques, ciblant principalement la gestion de l'eau, l'éducation et la réforme économique. De plus, 240 millions d'euros ont été déboursés dans le cadre du Protocole sucre. Maurice est un partenaire privilégié de l'UE. Nous partageons un engagement politique mutuel.

Sur le plan régional, il y a l'enveloppe de 1,3 milliard d'euros qui sera déployée de 2014 à 2020 parmi les cinq organisations régionales, à savoir la Southern African Development Community, le Common Market for Eastern and Southern Africa, l'East African Community, l'Intergovernmental Authority on Development et la Commission de l'océan Indien. Ensuite, il y a l'enveloppe de 300 millions d'euros pour le transrégional, c'est-à-dire tout ce qui peut toucher des pays qui ne sont pas dans ces organisations, mais font partie de la région malgré tout.

Maurice a fait preuve d'une volonté de restructuration et est devenu un pays à revenu intermédiaire. Un cap que peu de pays ont franchi en Afrique. Cela veut dire que vous avez besoin de moins d'aide financière et êtes en mesure de satisfaire vos besoins en termes de revenus. C'est pour cela que dans le cadre du 11e Fonds européen de Développement (FED), les fonds alloués à Maurice sont en basse. Un montant de 10 millions d'euros a cependant été repêché pour le pays.

Il y a des fonds qui seront mis à disposition dans le cadre d'un accord de partenariat économique car un accord intérimaire a déjà été signé. L'enveloppe régionale comprend de l'argent pour la sécurité maritime, une problématique particulièrement importante dans la région de l'océan Indien.

Il y aura également des fonds pour la biodiversité et la protection des ressources naturelles. Toutes ces thématiques sont un peu transrégionales et n'affectent pas que les cinq associations que je viens de mentionner. C'est énormément d'argent que nous avons l'intention de mettre à la disposition de la région. Cette somme est deux fois plus importante que l'enveloppe que nous avons mise à la disposition de la région sous le 10e FED.

Évidemment, il faut que Maurice se positionne avec des projets qui visent l'intégration. Et surtout des projets bancables. D'ailleurs, le principe même de l'enveloppe d'infrastructures est qu'il faut que le projet soit bancable.

Maurice est bien outillé en termes d'institutions et de ministères. Il y a une bonne maîtrise des outils, des procédures et une bonne capacité de lobbying pour non seulement faire valoir la capacité de Maurice, mais aussi ses intérêts. Il faut cependant viser une maîtrise parfaite.

« LE SUCRE NE PEUT PAS AVOIR UNE IMPORTANCE FONDAMENTALE POUR MAURICE PARCE QUE DÉJÀ CE SECTEUR NE REPRÉSENTE QUASIMENT PLUS RIEN DANS LA CONTRIBUTION AU PIB. »

BUSINESSMAG. Êtes-vous satisfait de la manière dont ces fonds sont utilisés par l'État mauricien ?

La majorité de ces fonds a déjà été débloquée dans le cadre du Protocole sucre. Les fonds budgétaires ont été transférés au Trésor public. C'est à l'État de mettre la main dessus. La performance globale économique du pays ces dernières années démontre premièrement la bonne performance de nos atouts, puis la bonne utilisation des fonds par l'État mauricien. Si Maurice est aujourd'hui à ce niveau de développement, sachant où elle était avant l'Indépendance, c'est bien là une preuve d'efficacité.

Ce que nous voulons démontrer nous aussi à nos contribuables, c'est que même si Maurice n'est plus un pays en voie de développement, dans le sens littéral du terme, c'est une île efficace et que notre argent a produit de bons effets.

BUSINESSMAG. Maurice vient de renoncer aux 400 millions de roupies proposées par l'UE sur un important projet énergétique. Quelle est votre opinion sur la question ?

L'une des aides budgétaires qu'on a mises à la disposition de l'État était liée à un appel d'offres international pour la construction d'une usine thermique à charbon. Le gouvernement a choisi de faire son propre choix au lieu d'avoir recours à un appel d'offres international, l'une des conditions imposées par l'UE. C'est une décision qui relève de la souveraineté et des autorités. Par conséquent, le gouvernement ne pouvait bénéficier de cette somme allouée sous indicateur correspondant.

BUSINESSMAG. L'UE est profondément engagée dans le développement durable et la mise en oeuvre de projets d'énergies renouvelables. Le projet d'une centrale thermique à charbon ne va-t-il pas à l'encontre de cet objectif ?

Le gouvernement a pris des engagements ambitieux dans le cadre du projet Maurice Île Durable (MID), en visant 35 % de production d'énergie à partir de sources renouvelables jusqu'en 2025. Même l'Europe ne s'est pas encore engagée à ce niveau actuellement. Les besoins énergétiques continuent cependant de grimper, car plus il y a des développements, plus la demande augmente.



Inévitablement, les énergies renouvelables nécessitent de l'investissement. Le gouvernement a choisi le charbon. Ce n'est certainement pas la meilleure solution en termes d'énergies renouvelables. C'est même une solution assez polluante. Le simple fait de construire une usine à charbon veut dire que la participation des énergies renouvelables dans la fourniture en énergie diminuera.

Il faudra trouver un équilibre entre les énergies fossiles et le renouvelable. L'éolien et la photovoltaïque ne répondent pas à tout. Pas plus que le charbon, d'ailleurs. Transformer et développer un secteur comme l'énergie renouvelable demande énormément d'argent; c'est un secteur très dépensier.

BUSINESSMAG. L'accord de pêche entre Maurice et l'UE n'est pas perçu d'un très bon œil, surtout par la communauté des pêcheurs locale. Quel est votre constat ?

C'est une méconnaissance du contenu de l'accord. D'abord, les eaux maritimes mauriciennes ne sont pas une zone thonière au sens propre du mot. Donc, les quantités pêchées sont très faibles en comparaison à d'autres pays. L'argent entrant dans les comptes de l'État sous cet accord peut contribuer au développement de la pêche dans un sens plus global. C'est au gouvernement de faire une bonne utilisation des fonds. Ensuite, il y a un appui au développement du secteur de la pêche, qui vient en complément avec cet accord.

Suite en page 14

Pêche

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

COOPÉRATION RÉGIONALE

Pêcheurs artisans de l'océan Indien : un nouveau pas vers une structure commune

Le président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de La Réunion, Jean-René Enilorac, et Rémy Lannuzel, en charge de la coopération régionale au sein de l'organisme professionnel, viennent d'achever un déplacement d'une semaine à Maurice et à Rodrigues à la rencontre des pêcheurs de ces deux îles. Un nouveau pas vers une structure commune regroupant les pêcheurs artisans du sud-ouest de l'océan Indien.

Posté par IPR il y a 3 jour(s)

Les 17 et 18 mars derniers, le CRPMEM s'était vu confier la mission de préfiguration de la structure fédératrice des pêcheurs artisans de l'océan indien. "Il est grand temps que les pêcheurs artisans de l'océan Indien s'unissent et s'organisent pour mieux protéger les ressources halieutiques environnantes et pour mieux se faire entendre des organisations régionales de pêche dans la définition des décisions de sa gestion durable en océan indien", ont ainsi martelé les hôtes réunionnais à leurs homologues mauriciens puis rodriguais lors de ce déplacement.

Au programme de cette mission, de nombreuses visites de terrain auprès des pêcheurs artisans pour connaître leurs quotidiens, recueillir leurs attentes et identifier leurs besoins. Des rendez-vous ont également été pris auprès des autorités publiques des ministères de la pêche et des coopératives de Maurice ainsi qu'à l'assemblée régionale de Rodrigues. " Tous les échanges n'ont fait que conforter l'élan de structuration des pêcheurs artisans de l'océan Indien, que les thèmes de ressources communes à préserver et à transmettre, de métier de la pêche à valoriser et à faire reconnaître, de pêcheurs comme baromètres et experts de la mer ont rassemblé très largement ", indique le comité régional des pêche.

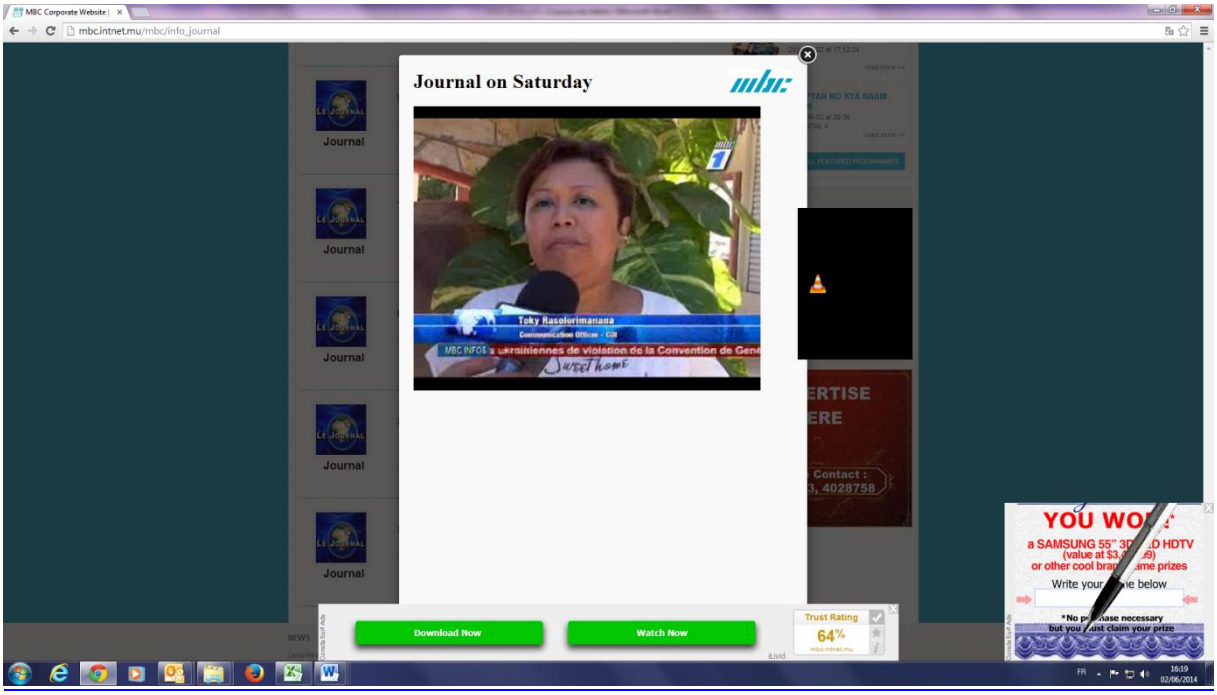
" Si tous les représentants professionnels rencontrés se sont accordés à dire que la pêche industrielle avait sa place en océan Indien, au travers une exploitation raisonnée et responsable, notamment sur la limitation des DCP dérivants de leurs bateaux, chacun a pu également insister sur l'obligation de solidarité entre filières au travers des retombées économiques attendues au bénéfice de la pêche artisanale de l'océan Indien. Les ONG seront mobilisées afin d'amplifier la voix des pêcheurs artisans sur ce thème ", poursuit le CRPMEM. Dans les prochaines semaines, Jean René Enilorac poursuivra ses déplacements au contact des professionnels des autres pays de la Commission de l'océan indien (COI). Il note particulièrement la volonté unanime des pêcheurs artisans mauriciens et rodriguais de " dépasser leur isolement pour trouver collectivement des moyens de pérenniser leur beau métier ". " La structure fédératrice des pêcheurs artisans de l'océan indien s'en trouve encore ainsi renforcée ", conclut le CRPMEM

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/05/30/cooperation-regionale-pecheurs-artisans-de-l-ocean-indien-un-nouveau-pas-vers-une-structure-commune,25712.html

TELEVISION : Interview de **Toky Rasoloarimanana**, chargée de communication du programme SmartFish, lors de l'atelier régional « rôle des médias pour la promotion de la pêche », 14 au 18 Mai 2014, Mahajanga, Madagascar

Journal MBC TV de 19h30 du samedi 31 mai 2014

A suivre : http://mbc.intnet.mu/mbc/info_journal



L'HEBDO de madagascar



Du vendredi 23 au jeudi 29 mai 2014 - N° 0484 | PAGE 19

ANTSOHERY ET ANDOLOMIKOPAKA

Des greniers à crabes

Vendredi 17 mai : 4h 45 sur le quai du Centre de surveillance des pêches ou CSP de Mahajanga. Les capitaines Christian et Norbert de Jano XI et Jano VIII accueillent à bord les passagers à destination d'Antsohery et d'Andolomikopaka, commune rurale de Matsakajamba du district de Mitsinjo dans la région Boeny. À trois heures de navigation en haute mer, les deux embarcations débarquent à la première escale à Antsohery-Anosibe

Farah Randrianasolo

Au lieu de fouler le sable fin de la plage, les experts en matière de crabes accompagnés de journalistes mauriciens, comoriens, seychellois et malgaches pataugent immédiatement dans la boue pour rejoindre le petit village d'Antsohery Anosibe, dans les mangroves. Ils viennent à la rencontre des pêcheurs et collecteurs de crabes de vase connu sous le nom de *"Scylla serrata"*.

Dans cette première localité, femmes et hommes s'attèlent à cette activité. Les premières utilisent une balance pour les attraper, tandis que les seconds partent sur une pirogue pour installer les palangres et les flotteurs. « Nous plongeons dans l'eau jusqu'au niveau du genou pour saisir les crabes, mais il faut faire attention à ce que leurs pinces ne nous piquent pas. C'est un métier risqué, mais c'est notre gagne-pain et nous le prenons à cœur », soutient Marie Alice Soanantenaina, pêcheuse. Notre mère de famille raconte qu'elles n'ont qu'un seul ennemi dans leur travail: les moustiques qui provoquent le paludisme et contre lesquels elle ne trouve aucun remède efficace.

En moyenne, un pêcheur capture entre 50 et 60 kilos de crabes par semaine et les collecteurs viennent dans leur village pour mesurer les individus, dont la taille dépasse la norme minimale de 10 centimètres. En général, les pêcheurs remettent à l'eau ceux de petite taille. Pourtant, ils en gardent quelques-uns pour leur servir de nourriture.

Les pêcheurs n'ont pas la possibilité de fixer le prix du kilo. Soit ils acceptent l'offre des collecteurs, soit ils attendent que d'autres sans permis viennent directement à eux pour discuter du coût. D'habitude, le kilo s'estime entre Ar 3000 et Ar 3 500.

Valorisation des crabes et des mangroves

Madagascar, avec ses étendues de mangroves atteignant 320 000 hectares pro-

Les pêcheurs cèdent les gros individus à un meilleur prix

calité, femmes et hommes *dans l'eau jusqu'au niveau* Marie Alice Soanantenaina,

remède efficace.

En moyenne, un pêcheur capture entre 50 et 60 kilos de crabes par semaine et les collecteurs viennent dans leur village pour mesurer les individus, dont la taille dépasse la norme minimale de 10 centimètres. En général, les pêcheurs remettent à l'eau ceux de petite taille. Pourtant, ils en gardent quelques-uns pour leur servir de nourriture.

Les pêcheurs n'ont pas la possibilité de fixer le prix du kilo. Soit ils acceptent l'offre des collecteurs, soit ils attendent que d'autres sans permis viennent directement à eux pour discuter du coût. D'habitude, le kilo s'estime entre Ar 3000 et Ar 3 500.

La vie d'un pêcheur

Amira, pêcheur de crabes depuis son adolescence, connaît bien son métier. Il l'a hérité de ses grands-parents et de son père. Tous les jours, il quitte son village vers 10 heures du matin à la recherche de crabes de plus de 10 centimètres pour ne revenir que vers 17 heures. *"La capture dépend de la météo et de l'état de la mer. Il y a des jours où je ne prends à peine que dix individus, mais si la pêche est miraculeuse, je remplis un sac de riz avec une centaine d'individus de grosse taille. La plupart du temps, les "sous-taille" sont aussitôt rejetés à la mer, quelquefois je les garde pour le dîner et le déjeuner du lendemain"*, témoigne-t-il. Il ne travaille pas entre novembre et mars, saison qu'il qualifie de *"morte"* en raison de la montée des eaux. Elle coïncide avec la saison cyclonique et toutes les familles quittent les mangroves pour s'installer sur la terre ferme, à Namakia ou à Morafeno. Lorsque les eaux se retirent, elles reviennent dans leur village et poursuivent leur travail ou ils ignorent le mot *"risque"*. Amira entend un jour connaître une affaire prospère avec les crabes, mais il doit, pour le moment, suivre les cours imposés par les collecteurs avec un rabais de Ar 1 500 le

Vendredi 17 mai : 4h 45 sur le quai du Centre de surveillance des pêches ou CSP de Mahajanga. Les capitaines Christian et Norbert de Jano XI et Jano VIII accueillent à bord les passagers à destination d'Antsohery et d'Andolomikopaka, commune rurale de Matsakajamba du district de Mitsinjo dans la région Boeny. À trois heures de navigation en haute mer, les deux embarcations débarquent à la première escale à Antsohery-Anosibe

Au lieu de fouler le sable fin de la plage, les experts en matière de crabes accompagnés de journalistes mauriciens, comoriens, seychellois et malgaches pataugent immédiatement dans la boue pour rejoindre le petit village d'Antsohery Anosibe, dans les mangroves. Ils viennent à la rencontre des pêcheurs et collecteurs de crabes de vase connu sous le nom de "Scylla serrata". Dans cette première localité, femmes et hommes s'attèlent à cette activité. Les premières utilisent une balance pour les attraper, tandis que les seconds partent sur une pirogue pour installer les palangres et les flotteurs. « Nous plongeons dans l'eau jusqu'au niveau du genou pour saisir les crabes, mais il faut faire attention à ce que leurs pinces ne nous piquent pas. C'est un métier risqué, mais c'est notre gagne-pain et nous le prenons à cœur », soutient Marie Alice Soanantenaina, pêcheuse. Notre mère de famille raconte qu'elles n'ont qu'un seul ennemi dans leur travail: les moustiques qui provoquent le paludisme et contre lesquels elle ne trouve aucun remède efficace.
En moyenne, un pêcheur capture entre 50 et 60 kilos de crabes par semaine et les collecteurs viennent dans leur village pour mesurer les individus, dont la taille dépasse la norme minimale de 10 centimètres. En général, les pêcheurs remettent à l'eau ceux de petite taille. Pourtant, ils en gardent quelques-uns pour leur servir de nourriture.
Les pêcheurs n'ont pas la possibilité de fixer le prix du kilo. Soit ils acceptent l'offre des collecteurs, soit ils attendent que d'autres sans permis viennent directement à eux pour discuter du coût. D'habitude, le kilo s'estime entre Ar 3000 et
Ar 3 500.

Conservation

À Antsohery-Anosibe, les pêcheurs installent des cages viviers pour garder les crabes vivants en attendant l'arrivée des collecteurs. Ils déposent des branches et des feuillages en guise de toiture afin que le soleil n'assèche pas la boue qui couvre les crabes. "Les crabes ont besoin d'humidité et d'aération pour survivre. À marée basse, les eaux se retirent et il faut qu'ils soient à l'abri de la chaleur", justifie Amira, pêcheur.

À Andolomikopaka, un village à une demi-heure d'Antsohery en zodiac, les pêcheurs s'organisent autrement. Ils remettent leurs captures au collecteur du village. Celui-ci se charge de les stocker dans un cabanon avant qu'ils ne soient transportés vers Mahajanga. «Nous les gardons deux jours tout au plus avant de les emmener à Mahajanga. Nous avons disposé des étages dans le cabanon pour permettre à l'air de circuler dans les soubiques. Toutefois, nous faisons en sorte que l'humidité subsiste pour éviter que les crabes ne meurent », ajoute Herimalala Jean-Louis Andriakotovahoaka, collecteur.

Par : Farah Randrianasolo

http://www.lhebdomada.com/index.php?p=display&id=3539

L'HEBDO de madagascar

Océan Indien - Les médias au cœur de la pêche

La pêche au même titre que la biodiversité fera aussi un bon scoop. Les journalistes de la radio, de la télévision, de la presse écrite et en ligne peuvent parler de ce vaste secteur dans tous ses états. Ils ont intérêt à se placer au centre de la pêche et devraient agir en tant qu'arbitres entre les pêcheurs, les communautés de base, les collecteurs, les transformateurs ainsi que du gouvernement qui régule le système. Tout cela afin de parvenir à une cogestion idéale et durable des ressources.

Informations

Nicholas Reiner (Seychelles), Daniella Ithier (Maurice), Laetitia Melidor (Maurice), Nassila Ben Ali (Comores), Al Hamdi (Comores), Patrick Joubert (Seychelles), Hanitra Ramahatra (Madagascar), Nadia Raonimanalina (Madagascar), Claude Ramahefarivo (Madagascar) et Njaka Rajaonarisaona (Madagascar), ayant participé au média training initié par le Programme SmartFish de la Commission de l'océan Indien (COI) à Mahajanga reconnaissent qu'ils jouent un rôle crucial dans l'information. « Le journal ne sert pas d'emballage » justifient les membres du groupe « poissons résistants » et « Il faut informer pour mieux être informés », restituent les membres du groupe III. Informateurs, les médias divulguent les données nécessaires sur la pêche pour que les faits et chiffres se transforment en outils de décision malléables entre les mains de tous les acteurs. Éducateurs, ils véhiculent des messages et partagent des expériences en vue d'un changement d'état d'esprit à la base et interpellent les dirigeants sur les irrégularités dans le but de promouvoir la pêche légale au profit de tous les bénéficiaires des ressources halieutiques.

Les participants ont connu une expérience exceptionnelle durant une visite d'usine, une descente sur terrain dans les mangroves et une surveillance en haute mer pour contrôler des pirogues et de grands bateaux. Les informations qu'ils ont recueillies enrichissent déjà leur base de données et font avancer leurs éventuels reportages et investigations. D'ailleurs, la pêche fera toujours un bon récit et un sujet d'intérêt public dans toutes les rubriques allant de la politique jusqu'aux faits divers en passant par l'économie, le social.

Les journalistes ont beaucoup appris de la rencontre avec les experts et les techniciens de la pêche. « Le thon, les crevettes, les crabes, les langoustes et les poulpes sont toutes des pêches pertinentes dans l'océan Indien, mais les crabes de Madagascar m'ont fascinée après que j'ai découvert comment on les pêche, les prépare. J'ai pu voir les conditions de vie des pêcheurs et je connais mieux comment les crabes finissent dans nos assiettes », raconte Danielle Ithier de MBC.

Les opportunités de pêche dans la COI sont si énormes que les journalistes devraient se mobiliser pour parler de la gestion et de la gouvernance, du contrôle et de la surveillance, de surpêche, de chaîne de valeur, de commerce, de conservation et de sécurité alimentaire dans leurs supports. « Le contrôle d'un bateau m'a ouvert les yeux sur les conditions de vie des pêcheurs malgaches qui signent un contrat en blanc avec les employeurs chinois. Un compatriote témoigne qu'il gagne juste Ar 120 000 de salaire pour deux mois et ne reçoit aucune fiche de paie. Là, on se demande si les inspecteurs de travail mènent bien leur mission pour faire valoir les droits des employés en mer », révèle Claude Ramahefarivo de La Nation.

Avec les Chinois cités tant de fois en ville comme en brousse, les journalistes malgaches comptent faire la lumière sur le statut de ces étrangers qui ternissent l'image de la pêche à Madagascar. Ils ont entendu deux sons de cloche différents et espèrent réunir d'autres versions pour connaître la vérité.

Par : Farah Randrianasolo

http://www.lhebdomada.com/index.php?p=display&id=3604

le mauricien
CE JOURNAL FUT DIRIGÉ PAR RAOUL RIVET DE 1922 À 1957
QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION
version internet

INDIANOCÉANIE: Une plateforme Régionale de Recherche Agronomique pour le Développement

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 4 JUIN, 2014 - 21:00

Un protocole d'accord a été signé hier entre la Commission de l'océan Indien (COI) et le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion. Cet accord permettra le renforcement de la recherche en Indianocéanie, en créant une plateforme commune COI/CIRAD/Préfecture de La Réunion/Région Réunion notamment sur les axes suivants : santé animale et humaine, biodiversité et santé végétale ou encore systèmes agroalimentaires.

La constitution d'une plateforme régionale de recherche agronomique en Indianocéanie fait suite à la décision prise par la COI en avril 2014 de renforcer la compétitivité de nos îles. « Le CIRAD est déjà très présent en Indianocéanie : la Direction Régionale Réunion/océan Indien est le deuxième plus important dispositif du CIRAD à travers le monde », a rappelé Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD. « L'accord-cadre signé aujourd'hui place le partenariat au cœur de la plateforme régionale ainsi créée : il le considère non plus comme un moyen mais comme une finalité au service de la recherche. L'engagement du CIRAD sur les six prochaines années, en appui à la COI, est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de La Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la Région Réunion. L'accord-cadre signé aujourd'hui concrétise l'appui à l'axe prioritaire de la COI sur la sécurité alimentaire », a-t-il précisé.



Le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, s'est félicité de la signature de cet accord de coopération et a réitéré l'engagement de la Commission de l'océan Indien à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la veille sanitaire, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables. La prochaine réunion des bailleurs de fonds qui aura lieu à Madagascar sur la sécurité alimentaire sera la première illustration de la coopération CIRAD/COI ainsi mise en œuvre à travers la PReRAD.

La seconde étape de la constitution du pôle COI Recherche-Education sera la signature d'un accord de principe avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), prévue au deuxième semestre 2014 avec pour objectif de créer ensemble un Grand Observatoire de l'océan Indien.

L'objectif final étant de créer un pôle d'excellence Recherche-Education réunissant l'ensemble des partenaires de nos îles. Cette création sera fonction des financements obtenus, notamment du FED et du FEDER.

http://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-plateforme-regionale-recherche-agronomique-developpement

AfriqueJet Actualités
ACTUALITÉ AFRIQUE | ACTUALITÉS & INFORMATIONS - ACTUALITÉS AFRICAINES

Recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien

Mise en place d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien - La Commission de l'océan Indien (Coi) a signé, ce mardi, un protocole d'accord avec le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), basé à La Réunion qui permettra le renforcement de la recherche dans l'océan Indien, a constaté la PANA sur place.

Cet accord permettra la création d'une plateforme commune Coi/Cirad/préfecture de la Réunion/région Réunion, notamment sur les axes concernant la santé animale et humaine, la biodiversité, la santé végétale ou encore les systèmes agro-alimentaires.

Selon Gilles Mandret, directeur régional Réunion-Océan Indien du Cirad, cet accord place le partenariat au cœur de la plateforme régionale ainsi créée. «Il le considère non plus comme un moyen mais comme une finalité au service de la recherche», a-t-il dit.

M. Mandret a indiqué que l'engagement du Cirad sur les six prochaines années est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de la Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la région Réunion.

Pour sa part, le secrétaire général de la Coi, Jean Claude de l'Estrac, a réitéré l'engagement de son organisation à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la veille sanitaire, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

«La prochaine réunion des bailleurs de fonds, qui aura lieu à Madagascar sur la sécurité alimentaire, sera la première illustration de la coopération Cirad/Coi ainsi mise en œuvre à travers la PReRAD», a-t-il déclaré.

On rappelle que la Commission de l'océan Indien est composée de cinq îles dont Maurice, Madagascar, la Réunion, les Comores et les Seychelles.

Pana 03/06/2014

http://www.afriquejet.com/ocean-indien/8468-recherche-agronomique-pour-le-developpement-dans-l-ocean-indien.html

Une plateforme régionale au service de la recherche agricole dans l'océan Indien

Cet après-midi en préfecture, Etat, Région, COI (Commission de l'océan Indien) et CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ont signé une convention-cadre de coopération en vue de la création d'une plateforme régionale de recherches agronomiques pour le développement (PRERAD). Plateforme régionale qui sera basée à la Réunion mais dont le rayonnement bénéficiera à l'ensemble des pays de la COI. Objectifs annoncés, répondre aux grandes problématiques régionales dans le domaine de l'agronomie, de l'agro-alimentaire et la biodiversité. "*Avec cette convention-cadre et la création de cette plateforme régionale, c'est construire avec les partenaires un dispositif de recherches autour d'une direction collégiale, un projet scientifique commun et partagé au service du développement et des préoccupations locales et régionales*", explique Michel Eddi, président directeur général du CIRAD.

Les chantiers qui attendent le CIRAD sont nombreux. Dans le cadre de cet accord de coopération, la nouvelle plateforme régionale devra travailler sur plusieurs axes : la santé animale et humaine, la biodiversité et santé végétale ou encore les systèmes agro-alimentaires.



90 millions d'euros sur les 6 prochaines années

En tout, ce sont 90 millions d'euros qui seront mobilisés par le CIRAD sur les six prochaines années. Les regards se tournent vers Madagascar pour en faire le grenier alimentaire de la zone océan Indien. "*La plateforme régionale travaillera sur la question de la sécurité alimentaire, première illustration de la coopération CIRAD/COI dans la mise en œuvre de la PRERAD*", précise Véronique Espitalier Noël, chargée de mission à la COI.
De son côté, la Région a déjà mobilisé sur ses "*fonds propres*" 22 millions d'euros (ancien accord cadre de 2008 à 2013 ndlr) pour l'implantation des activités du CIRAD sur le territoire réunionnais, rappelle le vice-président de la Région, Frédéric Cadet. "*C'est un des piliers essentiels de la recherche sur notre territoire. Le CIRAD doit continuer ses recherches au profit des agriculteurs et de la filière agricole*", poursuit-il.

"*Aujourd'hui c'est un grand pas qui est franchi, avec cette coopération internationale et financière*", se félicite le préfet de la Réunion, Jean-Luc Marx.
Dans les grandes lignes, la plateforme devra répondre aux problématiques régionales dans le domaine agricole, favoriser l'excellence, développer l'innovation tout en mobilisant les acteurs locaux et régionaux.



http://www.zinfos974.com/Une-plateforme-regionale-au-service-de-la-

Julien Delarue | jeudi 5 juin 2014 à 14:56

Une plateforme régionale au service de la recherche agricole dans l'océan Indien

Cet après-midi en préfecture, Etat, Région, COI (Commission de l'océan Indien) et CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ont signé une convention-cadre de coopération en vue de la création d'une plateforme régionale de recherches agronomique...



Source : http://www.zinfos974.com/Une-plateforme-regionale-au-service-de-la...

http://www.domtomnews.com/Une-plateforme-regionale-au-service-de-la-recherche.html#.U5FK_fl_uyl

Mise en place d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien

Ebène, Maurice (PANA) – La Commission de l'océan Indien (Coi) a signé, ce mardi, un protocole d'accord avec le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), basé à La Réunion qui permettra le renforcement de la recherche dans l'océan Indien, a constaté la PANA sur place.

Cet accord permettra la création d'une plateforme commune Coi/Cirad/préfecture de la Réunion/région Réunion, notamment sur les axes concernant la santé animale et humaine, la biodiversité, la santé végétale ou encore les systèmes agro-alimentaires.

Selon Gilles Mandret, directeur régional Réunion-Océan Indien du Cirad, cet accord place le partenariat au cœur de la plateforme régionale ainsi créée. «Il le considère non plus comme un moyen mais comme une finalité au service de la recherche», a-t-il dit.

M. Mandret a indiqué que l'engagement du Cirad sur les six prochaines années est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de la Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la région Réunion.

Pour sa part, le secrétaire général de la Coi, Jean Claude de l'Estrac, a réitéré l'engagement de son organisation à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la veille sanitaire, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

«La prochaine réunion des bailleurs de fonds, qui aura lieu à Madagascar sur la sécurité alimentaire, sera la première illustration de la coopération Cirad/Coi ainsi mise en œuvre à travers la PReRAD», a-t-il déclaré.

On rappelle que la Commission de l'océan Indien est composée de cinq îles dont Maurice, Madagascar, la Réunion, les Comores et les Seychelles.

-0-PANA-NA/BEH 03 juin 2014

03 juin 2014 15:33:02

SIGNATURE DE DEUX ACCORDS-CADRES ENTRE L'ÉTAT ET LE CIRAD

Recherche agronomique : vers une plateforme régionale de l'océan Indien

Ce jeudi 5 juin 2014 à la préfecture, deux accords-cadres avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont été signés en présence du préfet Jean-Luc Marx et du président directeur général du CIRAD, Michel Eddi. L'un d'eux concerne notamment la mise en place d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement en partenariat avec la Commission de l'océan indien (COI).

Dans le cadre des activités de recherche à La Réunion, la première convention signée ce jeudi en préfecture insiste sur les modalités de partenariat du CIRAD avec l'Etat et le conseil régional. "Cet accord concrétise notre volonté de développer le secteur agricole et économique. Un grand pas est franchi aujourd'hui", s'est félicité le préfet.

Après avoir renforcé leurs liens, il s'agissait surtout pour l'Etat et le CIRAD de se tourner vers la coopération régionale, avec la signature d'une deuxième convention avec la COI visant à la mise en place d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD). Une décision prise en avril 2014 "dans le but de renforcer la compétitivité des nos îles", a souligné la représentante de la Commission de l'océan Indien.



La base principale de cette plateforme sera le CIRAD de La Réunion. Elle constituée de quatre dispositif majeurs pour la recherche et l'innovation. Les recherches seront tournés vers les axes suivants : santé animale et humaine, biodiversité, santé végétale, ou encore système agro-alimentaires. "A partir des travaux que l'on conduit ici à La Réunion, on est capable de développer une action de partenariat scientifique à l'échelle régionale avec les membres de la COI présents dans la zone", a insisté Michel Eddi.

Ce projet ambitieux permettra de répondre aux grandes problématiques régionales dans le domaine de l'agronomie, l'agro-alimentaire et la biodiversité, mais aussi de mobiliser les différents acteurs locaux et régionaux et d'en favoriser l'action conjointe et collective. "À travers cette plateforme commune, il s'agit de créer des lieux d'animations et de programmation conjointe sur des sujets collectifs et communs ayant vocation à servir au développement agricole et économique des territoires de la région, et faire en sorte que la recherche puisse y contribuer", a souligné le président du CIRAD, qui jouera dans la mise en place de cette plateforme le rôle d'agrégateur et d'animateur pour assurer ce travail en réseau sur des thématiques communes.

Pour la Commission de l'océan Indien, cette plateforme régionale n'est qu'un "point d'étape", qui mènera à la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec l'IRD (Institut de recherche pour le développement), prévue au deuxième semestre 2014 avec pour objectif d'aboutir à un grand observatoire de l'océan Indien. L'objectif final étant de créer un pôle d'excellence Recherche-Éducation réunissant l'ensemble des partenaires des différentes îles membres de la COI.

Coralie Georget pour www.ipreunion.com

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/06/05/signature-de-deux-accords-cadres-l-etat-soutient-la-recherche-en-agronomie,25781.html

Business

Création d'une plateforme régionale de recherche agronomique

La Commission de l'océan Indien (COI) met en place une plateforme Régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD).

Un accord-cadre de coopération scientifique régionale entre la COI, le CIRAD, la Préfecture de la Réunion et la Région Réunion a été signé dans ce sens.



La constitution de cette plateforme en Indianocéanie fait suite à la décision prise par la COI en avril 2014 de renforcer la compétitivité de nos îles.

La cérémonie de signature d'un protocole d'accord avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion, qui a eu lieu mardi à Ebène, permettra le renforcement de la recherche en Indianocéanie, en créant une plateforme commune COI/CIRAD/Préfecture de la Réunion/Région Réunion, notamment sur les axes suivants : santé, animale et humaine, biodiversité et santé végétale ou encore systèmes agro-alimentaires.

"L'engagement du CIRAD sur les six prochaines années, en appui à la COI, est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de la Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la Région Réunion. L'accord-cadre concrétise l'appui à l'axe prioritaire de la COI sur la sécurité alimentaire", a précisé Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD.

Le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, s'est félicité de la signature de cet accord de coopération et a réitéré l'engagement de la COI à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

Photo : Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD et Jean Claude de L'Estrac, secrétaire général de la COI

Source: Le Matinal

TELEVISION : Reportage sur la signature de l'accord pour la **plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien, mardi 03 juin 2014**, COI Ebène, Maurice.

Journal MBC TV de 19h30 du mardi 3 juin 2014

A suivre : http://mbc.intnet.mu/mbc/misnews?id=2049



Posted by Constellation.com on juin 4, 2014 in Dépêches | 0 comments

Accueil » Dépêches » Dépêche du 04/06/2014 – COI Communiqué de presse : Signature de l'accord-cadre de coopération scientifique régionale



Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI et Gilles Mandret, Directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD lors de la signature du protocole d'accord.

Source : Service Communication COI

Veuillez trouver en pièces jointes le ***communiqué de presse*** relatif à la cérémonie de signature de l'accord-cadre de coopération scientifique régionale entre la Commission de l'océan Indien, le Centre de Coopération international en recherche agronomique, la Préfecture de la Réunion et la Région Réunion qui s'est déroulée le 3 juin au siège de la COI -Ebène.

Deux photographies de la cérémonie de signature :

http://www.constellation-business.com/depeche-du-04062014-coi-communique-de-presse-signature-de-laccord-cadre-de-cooperation-scientifique-regionale/

Le Matinal

Plateforme régionale de recherche agronomique

By **La Rédaction** 05/06/2014 09:44:00

La Commission de l'océan Indien (COI) met en place la plate-forme Régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD)

et signe un accord-cadre de coopération scientifique régionale entre la COI, le CIRAD, la Préfecture de la Réunion et la Région Réunion. La constitution de cette plate-forme en Indianocéanie fait suite à la décision prise par la COI en avril 2014 de renforcer la compétitivité de nos îles. La cérémonie de signature d'un protocole d'accord avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion, qui a eu lieu mardi à Ebène, permettra le renforcement de la recherche en Indianocéanie, en créant une plate-forme commune COI/CIRAD/Préfecture de la Réunion/Région Réunion, notamment sur les axes suivants : santé animale et humaine, biodiversité et santé végétale ou encore systèmes agro-alimentaires.


[SÉCURITÉ ALIMENTAIRE]

Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD, et Jean Claude de L'Estrac, secrétaire général de la COI.

Plate-forme régionale de recherche agronomique

La Commission de l'océan Indien (COI) met en place la plate-forme Régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD) et signe un accord-cadre de coopération scientifique régionale entre la COI, le CIRAD, la Préfecture de la Réunion et la Région Réunion. La constitution de cette plate-forme en Indianocéanie fait suite à la décision prise par la COI en avril 2014 de renforcer la compétitivité de nos îles.

La cérémonie de signature d'un protocole d'accord avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à La Réunion, qui a eu lieu mardi à Ebène, permettra le renforcement de la recherche en Indianocéanie, en créant une plate-forme commune COI/CIRAD/Préfecture de la Réunion/Région Réunion, notamment sur les axes suivants : santé animale et humaine, biodiversité et santé végétale ou encore systèmes agro-alimentaires.

"L'engagement du CIRAD sur les six prochaines années, en appui à la COI, est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de la Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la Région Réunion. L'accord-cadre concrétise l'appui à l'axe prioritaire de la COI sur la sécurité alimentaire", a précisé Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD.

Le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, s'est félicité de la signature de cet accord de coopération et a réitéré l'engagement de la COI à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

"L'engagement du CIRAD sur les six prochaines années, en appui à la COI, est très important puisqu'il va mobiliser près de 90 millions d'euros de ses ressources, à partir de ses dispositifs de la Réunion et de Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la Région Réunion. L'accord-cadre concrétise l'appui à l'axe prioritaire de la COI sur la sécurité alimentaire", a précisé Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du CIRAD. Le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, s'est félicité de la signature de cet accord de coopération et a réitéré l'engagement de la COI à œuvrer en étroite collaboration avec la PReRAD à travers ses projets sur la biodiversité, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

http://www.lematinal.com/economie/4224-plateforme-regionale-de-recherche-agronomique.html

Mauritius Weekly

Port Louis and Port Victoria in the Seychelles. Emilio Zunino, Concordia catastrophe. The damaged ship was rotated up- dent, which earned him the nick-name Captain Coward. ■

Regional platform for agricultural research in the pipeline

The Indian Ocean Commission (IOC) has initiated a collaboration with the Reunion Island-based *Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement* (CIRAD), a French research centre working with developing countries to tackle international agricultural and development issues. Gilles Mandret, CIRAD's regional director, and Jean-Claude de l'Estrac, secretary general of the IOC, signed an agreement at the IOC headquarters in Ebène in Tuesday. The aim is to set up a common platform for developmental agricultural research in the Indian Ocean region.



Gilles Mandret, regional director at CIRAD and Jean-Claude de l'Estrac, secretary general of the IOC.

The platform will promote research related to fields like biodiversity, agri-food systems and animal and human health. Such a platform, the stakeholders believe, will allow the island states in this part of the world to increase their competitiveness. ■

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Politique

Pour « une nouvelle politique énergétique »

Une résolution du Sénat pour donner un rôle décisif à la COI dans la perspective de Paris 2015

samedi 31 mai 2014, par Céline Tabou

Paul Vergès , # Energies renouvelables , # A la Une de l'actu , # COP21 - Paris 2015

Paul Vergès a rappelé que le siècle actuel est le plus important de l'Histoire, parce que « c'est la première fois dans l'Histoire du Monde que des forces politiques et des courants économiques agissent en même temps sur toute la Planète ». Des forces qui ont conduit à une détérioration progressive de la Planète, qui a atteint aujourd'hui son paroxysme, si aucune mesures communes à l'échelle du monde ne sont engagées rapidement.

Dans un tel contexte, les enjeux climatiques sont des défis pour l'ensemble des pays, comme l'ont expliqué et prouvé les derniers rapports internationaux sur le climat, dont le GIEC. La récente annonce de la fonte de la banquise dans l'Antarctique, située au pôle Sud, aura un impact dans l'île, car « La Réunion est dans l'Hémisphère sud et va connaitre les conséquences » a indiqué Paul Vergès.

L'importance de la conférence de Paris

Ces conséquences concernent tous les pays du Globe, elles découlent également de l'inertie des États n'ayant pas prit de mesures contraignantes face aux changements climatiques, auxquelles s'ajoute l'échec des négociations depuis le protocole de Kyoto de 1995. Raison pour lesquelles, « la conférence de Paris a une importance grande, car la situation est beaucoup plus grave que celle qui a conduit au protocole de Kyoto », a expliqué Paul Vergès.

« Tous les hommes et femmes politiques confrontés à ses responsabilités doit faire preuve de réflexion et d'initiative », a indiqué le sénateur qui a admis qu'il sera « difficile d'avancer un projet concret réalisable qui s'étend sur un siècle ».

« La Réunion a une situation idéale parce qu'elle est dans l'Océan indien. Le siècle qui s'annonce sera le siècle des espaces et océans. Ce sont les deux grands inconnus du siècle, d'une richesse considérable et qui ont un rôle essentiel dans les changements climatiques », a expliqué Paul Vergès.

Donner « un rôle décisif » à la COI

Le sénateur a évoqué la Commission de l'Océan Indien (COI), qui est « une alliance d'Etats » dans la zone, dont les pays ont signé des conventions avec l'ONERC (Observatoire National sur les Effets

du Réchauffement Climatique) en lien avec le climat. Rappelant la présence de la France dans la COI, « par l'existence de La Réunion » et récemment de Mayotte, le sénateur a proposé « une initiative concrète » pour Paris 2015.

L'objectif est de donner « un rôle décisif » à la COI, afin qu'elle « prenne des décisions et élabore un projet sur un siècle sur la transition énergétique et le développement durable ». En effet, « les îles issues de l'empire colonial anglais et français » sont sur le plan énergétique moins développées que les pays européens. « On devra donc effacer la structure » de fonctionnement des territoires, car elle « a moins d'importance décisive qu'en Europe ».

Il s'agit de remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables dans les territoires de la COI, dont la plupart bénéficient de richesses énergétiques comme le volcan, l'éolien, le solaire, l'hydraulique ou encore la biomasse et la géothermie. Ce projet doit « faire partie d'un tout, le développement durable, qui doit créer une activité économique et sociale dans les sociétés humaines en se réconciliant avec la nature ».

Une résolution proposée aux sénateurs

Le projet proposé par le sénateur se traduit par la rédaction d'une résolution « relative à une nouvelle politique énergétique et à un co-développement durable et solidaire dans l'Océan Indien ». A la veille du sommet des chefs d'État de la COI, le 26 juillet, Paul Vergès a tenu à présenter une proposition pouvant être présentée lors de cette réunion.

Cette résolution évoque trois problèmes centraux et concernant toutes les îles : la mer et les océans, l'énergie et la transition démographique. Ces problèmes peuvent devenir des atouts, par exemple « la question de la gouvernance des océans, la question de la gestion rationnelle et raisonnée des ressources halieutiques trouvent, dans l'Océan Indien, un champ d'application favorable » pour un développement durable des territoires.

Concernant l'énergie, il s'agit de mettre en pratique l'autonomie énergétique afin de réduire les coûts financiers, sécuriser les réseaux d'alimentation en énergie et limiter les importations d'énergie fossiles. Enfin, tous ces aspects doivent être associés à la transition démographique, qui concerne l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Océan Indien. Cette augmentation démographique impacte directement sur la vie des habitants et sur la Planète.

Paul Vergès a donc soumis aux sénateurs sa résolution « face à l'urgence du rendez-vous de 2015 et aux problèmes actuels ». Espérant l'adhésion de l'ensemble de ses homologues, ce dernier souhaiterait que « cette initiative suscite à nouveau l'unanimité au Sénat », comme ce fut le cas pour l'ONERC. Pour l'heure, la résolution a reçu un certain nombre de signatures de personnalités diverses, allant au delà du clivage politique.

Céline Tabou

http://www.temoignages.re/pour-une-nouvelle-politique-energetique,78567.html

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Co-développement

Pour un plan solidaire de développement durable des îles de l'océan Indien à la Conférence de Paris sur le Climat

Initiative de Paul Vergès soutenue par 42 sénateurs de tous les groupes du Sénat

jeudi 5 juin 2014

Paul Vergès , # Energies renouvelables , # A la Une de l'actu , # COP21 - Paris 2015

Le Sénateur Paul Vergès a déposé au Sénat une proposition de résolution. Cette proposition de résolution a été co-signée par 42 Sénatrices et Sénateurs, de tous les courants politiques présents au Sénat.
C'est une proposition concrète, réalisable, dans l'immédiat et à long terme, et une contribution pour le sommet sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015.
Le sénateur Vergès remercie sincèrement tous les cosignataires de cette proposition de résolution ; cela démontre qu'il est possible, sur un projet d'avenir et essentiel, de réunir l'unanimité des bonnes volontés françaises.
Voici l'exposé des motifs, et des extraits de la proposition de résolution.

Télécharger la proposition de résolution : http://www.temoignages.re/IMG/pdf/senat-climat.pdf

La réunion de Paris en 2015, de la 21ème Conférence des Parties à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP21) et de la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto est la dernière étape - et la dernière chance - d'arriver à un accord mondial sur une stratégie et un plan d'action visant à remplacer les accords de Kyoto.

De nombreux enjeux se posent sur cette rencontre, compte tenu des échecs relatifs des sommets de Copenhague, Cancun, Durban, Doha et Varsovie. De plus, cette rencontre est d'une importance capitale, après la publication des conclusions des rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et celle de l'étude des États-Unis, relatives à la gravité de la situation et l'urgence à prendre des mesures afin d'atténuer les effets des changements climatiques.

Compte tenu de cela, nous pensons que la puissance invitante, la France, peut prendre des initiatives concrètes. Parmi ces initiatives, l'une concerne les îles de la commission de l'Océan Indien (COI) : pour l'instant, la commission de l'Océan Indien est composée de Madagascar, Maurice, les Comores, les Seychelles, La Réunion. Les Îles Maldives ont fait part de leur intention d'intégrer ce groupement. Le Sri Lanka a pris des contacts dans ce sens.

Ces îles sont toutes confrontées aux problèmes qui vont se poser dans ce 21ème siècle.

En premier lieu, il s'agit de la question de la mer et des océans.

Il convient d'abord de rappeler que le domaine maritime français, dans cette partie du monde, est extrêmement vaste, surtout si l'on prend en compte les terres australes et antarctiques françaises. Le 21ème siècle est celui de l'espace et de la mer. Comme le souligne le rapport du conseil économique, social et environnemental (Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des Océans ? Catherine CHABAUD), les océans recouvrent 71 % de la surface de la Terre. Ils contiennent 98 % de ses ressources hydriques. Selon l'organisation des Nations unies, plus de 2,6 milliards d'êtres humains dépendent principalement des océans pour leurs besoins en protéines. Plus de 2,8 milliards de personnes vivent à moins de 100 kilomètres de leurs côtes. L'auteure poursuit : « La maritimisation du monde est en marche, mais l'ampleur des impacts subis par les océans ne cesse d'inquiéter. Les quatre grandes pressions qui s'exercent sur le milieu marin sont clairement identifiées : la destruction des habitats et des écosystèmes, la surexploitation de la ressource, la dissémination des espèces et le changement climatique global ».

La très sérieuse revue Nature annonçait que les écosystèmes de la planète pourraient connaître un effondrement total et irréversible d'ici 2100. En effet, l'environnement, sous l'effet des dégradations causées par l'homme, pourrait franchir un point de non-retour avant la fin du siècle. « Le prochain changement pourrait être extrêmement destructeur pour la planète. Une fois que le seuil critique sera dépassé, il n'y aura plus de possibilité de revenir en arrière ». D'après l'étude menée, ce seuil correspondrait à l'utilisation de 50 % des ressources terrestres. Or, aujourd'hui, 43 % des écosystèmes terrestres sont déjà utilisés pour subvenir aux besoins des hommes. Les taux d'extinction des espèces atteignent des sommets : de 10 à 100 fois le rythme naturel d'extinction constaté par les scientifiques sur une période de 500 millions d'années, alors qu'il pourrait être bientôt 10 000 fois supérieur. Et les émissions de CO2 ont augmenté de 35 % depuis l'ère préindustrielle du fait de la combustion d'énergies fossiles.

Selon Greenpeace, aujourd'hui, au niveau mondial, 80 % des poissons sont surexploités ou au bord de la surexploitation. « Pour les différentes espèces de thon, pour le cabillaud, l'espadon et les requins, la situation est encore pire. Il y a trop de bateaux et plus assez de poissons. Au rythme actuel, les océans pourraient être vides de poissons dès 2048 ».

C'est un constat encore plus alarmant pour l'océan Indien, où 90 % des prises dans cet océan sont effectuées par des flottes n'appartenant pas aux pays riverains. Alors que, dans le même temps, ces pays sont confrontés à une immense insécurité alimentaire, s'ajoutant à un niveau de développement très faible.

Ainsi, la question de la gouvernance des océans, la question de la gestion rationnelle et raisonnée des ressources halieutiques trouve, dans l'océan Indien, un champ d'application favorable.

En second lieu, il s'agit de l'énergie.

Toutes les îles sont dépendantes de l'extérieur, pour leur approvisionnement énergétique, que ce soit en pétrole, en gaz ou en charbon. Il y a là d'une part, un facteur d'insécurité sur l'approvisionnement, d'autre part, un coût extrêmement élevé pour ces importations. Mais dans le même temps, du fait de leur position géographique, ces îles bénéficient de tous les éléments

nécessaires pour parvenir rapidement à l'autonomie énergétique. Au niveau des énergies renouvelables, elles possèdent des gisements produisant de l'énergie en permanence (les énergies de la mer, la géothermie, l'hydraulique) ou de l'énergie intermittente : éolienne (alizés) ; solaire ; biomasse.

Ainsi, toutes les îles ont des atouts pour atteindre l'autonomie énergétique et éliminer l'importation d'énergies fossiles. Outre le gain financier, l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre est considérable. Pour mémoire, rappelons les déclarations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement observé au cours des cinquante dernières années est bien dû aux activités humaines. Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines continuent d'altérer l'atmosphère d'une manière qui affecte le climat. Environ trois-quarts des émissions humaines de CO2 au cours des vingt dernières années sont dues à la combustion d'énergies fossiles. Le reste est essentiellement dû au changement dans l'utilisation des terres, notamment à la déforestation. Pour maîtriser l'augmentation des températures, il faut, rappelle le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ; la réduction est conséquente : de 40 à 70 % d'ici à 2050.

Le Conseil économique, social et gouvernemental national, dans un rapport (les énergies renouvelables outre-mer : laboratoire pour notre avenir - Patrick GALENON - juillet 2011), rappelait que l'outre-mer contribue pour une part importante à la position privilégiée de la France sur la scène internationale au regard des enjeux environnementaux. Mais l'outre-mer est également un laboratoire pour un nouveau modèle de développement où la croissance économique doit servir le progrès social.

Les outre-mer ont su valoriser des atouts qui n'existent pas en Europe, ni dans les pays développés. Enfin, les énergies renouvelables outre-mer sont porteuses d'enjeux industriels, et peuvent être une vitrine nationale pour l'export et un facteur d'aide au développement. Le rapport précisait : « Le partenariat dans le domaine de l'énergie photovoltaïque entre La Réunion et Maurice pourrait être le premier d'une série permettant aux entreprises françaises de se positionner davantage sur l'export ». **En troisième lieu, il s'agit de la transition démographique.** C'est un phénomène commun à l'Asie, à l'Amérique du Sud et à l'Afrique, notamment dans l'océan Indien.

À La Réunion, île de dimension modeste (2 500 km2), par exemple, la population était, en 1946 de quelques 240 000 personnes. Aujourd'hui, elle est de 850 000 personnes ; et dans une quinzaine d'années, cette population atteindra un million d'habitants.

C'est aussi le cas de Madagascar, dont la population était évaluée par les autorités coloniales, en 1946, à 4 millions d'habitants. Aujourd'hui, la population est évaluée à 25 millions. Selon les prévisions de l'organisation des Nations unies et celles de l'Institut national d'études démographiques, à l'horizon 2050, cette population sera de plus de 55 millions d'habitants. 2050 : c'est dans une génération !

Cette question de la transition démographique va obligatoirement avoir des conséquences directes, qu'il faudra bien prendre en compte : l'autonomie alimentaire, la santé, l'éducation, des classes élémentaires à l'université ; le logement ; l'emploi ; les infrastructures de transports etc. Et bien

sûr, la question de l'énergie. Car, sur le plan du développement durable, la question de la maîtrise de l'énergie est un élément décisif.

Ces trois problèmes vont se poser à toutes les îles. Celles de l'océan Indien comprises.

Il convient aussi de rappeler que l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) a déjà engagé un programme de coopération avec les îles de l'océan Indien. Ce programme pourrait, pour les années à venir, être développé encore plus profondément, et renforcer les voies de coopération et de codéveloppement déjà explorées.

Enfin, la France est présente dans cet océan, grâce à La Réunion et à Mayotte. La France peut donc jouer un rôle essentiel, notamment dans le cadre de la 21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) et de la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto, événements qui se dérouleront à Paris, à l'automne 2015.

Une initiative pourrait être donc prise par la France, dans le domaine du développement durable, à partir de ce bassin de population des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (près de 60 millions de personnes proches de la francophonie).

En tant que sénateur de La Réunion, et en référence à une procédure déjà employée par le Sénat, lors de la création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) en février 2001 - initiative qui avait suscité l'adhésion de toutes les sénatrices et de tous les sénateurs - je soumets cette proposition de résolution à votre appréciation.

J'émets le voeu que cette initiative suscite à nouveau l'unanimité au Sénat. Cela permettrait de concrétiser une initiative concrète, réalisable et significative à la veille du sommet de Paris 2015. Enfin, cette initiative commune serait le message adressé à toutes les populations et à tous les peuples de cette zone Océan Indien : un objectif défini peut être ratifié par tous les secteurs de l'opinion publique et toutes les collectivités, de la pyramide institutionnelle, depuis les collectivités locales jusqu'au sommet de l'État.

http://www.temoignages.re/pour-un-plan-solidaire-de-developpement-durable-des-iles-de-l-ocean-indien-a-la-conference-de-paris-sur-le-climat,78687.html

UN SITE AU SERVICE DES CITOYENS

Document "pastillé" au format PDF (47 Koctets)

N° 571

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Enregistré à la Présidence du Sénat le 3 juin 2014

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

PRÉSENTÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 34-1 DE LA CONSTITUTION,

relative à une **nouvelle politique énergétique** *et à un* **codéveloppement durable** *et* **solidaire** *dans l'***océan Indien**,

PRÉSENTÉE

Par MM. Paul VERGÈS, Raymond VALL, Mmes Leila AÏCHI, Aline ARCHIMBAUD, Éliane ASSASSI, Marie-France BEAUFILS, Esther BENBASSA, MM. Michel BILLOUT, Jean BIZET, Mme Marie-Christine BLANDIN, MM. Éric BOCQUET, Jean-Pierre BOSINO, Mmes Corinne BOUCHOUX, Laurence COHEN, M. Jacques CORNANO, Mme Cécile CUKIERMAN, M. Ronan DANTEC, Mmes Annie DAVID, Michelle DEMESSINE, M. Jean DESESSARD, Mme Évelyne DIDIER, MM. Christian FAVIER, Guy FISCHER, Thierry FOUCAUD, André GATTOLIN, Mme Brigitte GONTHIER-MAURIN, M. Robert HUE, Mlle Sophie JOISSAINS, Mme Chantal JOUANNO, MM. Joël LABBÉ, Serge LARCHER Pierre LAURENT, Gérard LE CAM, Jacky LE MENN, Michel LE SCOUARNEC, Mme Isabelle PASQUET, MM. Georges PATIENT, Jean-Vincent PLACÉ, Mmes Mireille SCHURCH, Esther SITTLER, MM. Thani MOHAMED SOILIHI, Michel TESTON, Dominique WATRIN,

Sénateurs

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La réunion de Paris en 2015, de la 21ème Conférence des Parties à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP21) et de la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto est la dernière étape - et la dernière chance - d'arriver à un accord mondial sur une stratégie et un plan d'action visant à remplacer les accords de Kyoto.

De nombreux enjeux se posent sur cette rencontre, compte tenu des échecs relatifs des sommets de Copenhague, Cancun, Durban, Doha et Varsovie. De plus, cette rencontre est d'une importance capitale, après la publication des conclusions des rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et celle de l'étude des États-Unis, relatives à la gravité de la situation et l'urgence à prendre des mesures afin d'atténuer les effets des changements climatiques.

Compte tenu de cela, nous pensons que la puissance invitante, la France, peut prendre des initiatives concrètes. Parmi ces initiatives, l'une concerne les îles de la commission de l'Océan Indien (COI) : pour l'instant, la commission de l'Océan Indien est composée de Madagascar, Maurice, les Comores, les Seychelles, La Réunion. Les Îles Maldives ont fait part de leur intention d'intégrer ce groupement. Le Sri Lanka a pris des contacts dans ce sens.

Ces îles sont toutes confrontées aux problèmes qui vont se poser dans ce 21ème siècle.
En premier lieu, il s'agit de la question de la mer et des océans. Il convient d'abord de rappeler que le domaine maritime français, dans cette partie du monde, est extrêmement vaste, surtout si l'on prend en compte les terres australes et antarctiques françaises. Le 21ème siècle est celui de l'espace et de la mer. Comme le souligne le rapport du conseil économique, social et environnemental (*Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des Océans ? Catherine CHABAUD*), les océans recouvrent 71 % de la surface de la Terre. Ils contiennent 98 % de ses ressources hydriques. Selon l'organisation des Nations unies, plus de 2,6 milliards d'êtres humains dépendent principalement des océans pour leurs besoins en protéines. Plus de 2,8 milliards de personnes vivent à moins de 100 kilomètres de leurs côtes. L'auteure poursuit : « *La maritimisation du monde est en marche, mais l'ampleur des impacts subis par les océans ne cesse d'inquiéter. Les quatre grandes pressions qui s'exercent sur le milieu marin sont clairement identifiées : la destruction des habitats et des écosystèmes, la surexploitation de la ressource, la dissémination des espèces et le changement climatique global* ».
La très sérieuse revue *Nature* annonçait que les écosystèmes de la planète pourraient connaître un effondrement total et irréversible d'ici 2100. En effet, l'environnement, sous l'effet des dégradations causées par l'homme, pourrait franchir un point de non-retour avant la fin du siècle. « *Le prochain changement pourrait être extrêmement destructeur pour la planète. Une fois que le seuil critique sera dépassé, il n'y aura plus de possibilité de revenir en arrière* ». D'après l'étude menée, ce seuil correspondrait à l'utilisation de 50 % des ressources terrestres. Or, aujourd'hui, 43 % des écosystèmes terrestres sont déjà utilisés pour subvenir aux besoins des hommes. Les taux d'extinction des espèces atteignent des sommets : de 10 à 100 fois le rythme naturel d'extinction constaté par les scientifiques sur une période de 500 millions d'années, alors qu'il pourrait être bientôt 10 000 fois supérieur. Et les émissions de CO^2 ont augmenté de 35 % depuis l'ère préindustrielle du fait de la combustion d'énergies fossiles.
Selon Greenpeace, aujourd'hui, au niveau mondial, 80 % des poissons sont surexploités ou au bord de la surexploitation. « *Pour les différentes espèces de thon, pour le cabillaud, l'espadon et les requins, la situation est encore pire. Il y a trop de bateaux et plus assez de poissons. Au rythme actuel, les océans pourraient être vides de poissons dès 2048* ».

C'est un constat encore plus alarmant pour l'océan Indien, où 90 % des prises dans cet océan sont effectuées par des flottes n'appartenant pas aux pays riverains. Alors que, dans le même temps, ces pays sont confrontés à une immense insécurité alimentaire, s'ajoutant à un niveau de développement très faible.

Ainsi, la question de la gouvernance des océans, la question de la gestion rationnelle et raisonnée des ressources halieutiques trouve, dans l'océan Indien, un champ d'application favorable.

En second lieu, il s'agit de l'énergie. Toutes les îles sont dépendantes de l'extérieur, pour leur approvisionnement énergétique, que ce soit en pétrole, en gaz ou en charbon. Il y a là d'une part, un facteur d'insécurité sur l'approvisionnement, d'autre part, un coût extrêmement élevé pour ces importations. Mais dans le même temps, du fait de leur position géographique, ces îles bénéficient de tous les éléments nécessaires pour parvenir rapidement à l'autonomie énergétique. Au niveau des énergies renouvelables, elles possèdent des gisements produisant de l'énergie en permanence (les énergies de la mer, la géothermie, l'hydraulique) ou de l'énergie intermittente : éolienne (alizés) ; solaire ; biomasse.
Ainsi, toutes les îles ont des atouts pour atteindre l'autonomie énergétique et éliminer l'importation d'énergies fossiles. Outre le gain financier, l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre est considérable. Pour mémoire, rappelons les déclarations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement observé au cours des cinquante dernières années est bien dû aux activités humaines. Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines continuent d'altérer l'atmosphère d'une manière qui affecte le climat. Environ trois-quarts des émissions humaines de CO^2 au cours des vingt dernières années sont dues à la combustion d'énergies fossiles. Le reste est essentiellement dû au changement dans l'utilisation des terres, notamment à la déforestation. Pour maîtriser l'augmentation des températures, il faut, rappelle le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ; la réduction est conséquente : de 40 à 70 % d'ici à 2050.
Le Conseil économique, social et gouvernemental national, dans un rapport (*les énergies renouvelables outre-mer : laboratoire pour notre avenir - Patrick GALENON - juillet 2011*), rappelait que l'outre-mer contribue pour une part importante à la position privilégiée de la France sur la scène internationale au regard des enjeux environnementaux. Mais l'outre-mer est également un laboratoire pour un nouveau modèle de développement où la croissance économique doit servir le progrès social.

Les outre-mer ont su valoriser des atouts qui n'existent pas en Europe, ni dans les pays développés. Enfin, les énergies renouvelables outre-mer sont porteuses d'enjeux industriels, et peuvent être une vitrine nationale pour l'export et un facteur d'aide au développement. Le rapport précisait : « *Le partenariat dans le domaine de l'énergie photovoltaïque entre La Réunion et Maurice pourrait être le premier d'une série permettant aux entreprises françaises de se positionner davantage sur l'export* ».
En troisième lieu, il s'agit de la transition démographique. C'est un phénomène commun à l'Asie, à l'Amérique du Sud et à l'Afrique, notamment dans l'océan Indien.
À La Réunion, île de dimension modeste (2 500 km^2), par exemple, la population était, en 1946 de quelques 240 000 personnes. Aujourd'hui, elle est de 850 000 personnes ; et dans une quinzaine d'années, cette population atteindra un million d'habitants.

C'est aussi le cas de Madagascar, dont la population était évaluée par les autorités coloniales, en 1946, à 4 millions d'habitants. Aujourd'hui, la population est évaluée à 25 millions. Selon les prévisions de l'organisation des Nations unies et celles de l'Institut national d'études démographiques, à l'horizon 2050, cette population sera de plus de 55 millions d'habitants. 2050 : c'est dans une génération !

Cette question de la transition démographique va obligatoirement avoir des conséquences directes, qu'il faudra bien prendre en compte : l'autonomie alimentaire, la santé, l'éducation, des classes élémentaires à l'université ; le logement ; l'emploi ; les infrastructures de transports etc. Et bien sûr, la question de l'énergie. Car, sur le plan du développement durable, la question de la maîtrise de l'énergie est un élément décisif.

Ces trois problèmes vont se poser à toutes les îles. Celles de l'océan Indien comprises.

Il convient aussi de rappeler que l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) a déjà engagé un programme de coopération avec les îles de l'océan Indien. Ce programme pourrait, pour les années à venir, être développé encore plus profondément, et renforcer les voies de coopération et de codéveloppement déjà explorées.

Enfin, la France est présente dans cet océan, grâce à La Réunion et à Mayotte. La France peut donc jouer un rôle essentiel, notamment dans le cadre de la 21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) et de la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto, événements qui se dérouleront à Paris, à l'automne 2015.

Une initiative pourrait être donc prise par la France, dans le domaine du développement durable, à partir de ce bassin de population des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (près de 60 millions de personnes proches de la francophonie).

En tant que sénateur de La Réunion, et en référence à une procédure déjà employée par le Sénat, lors de la création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) en février 2001 - initiative qui avait suscité l'adhésion de toutes les sénatrices et de tous les sénateurs - je soumets cette proposition de résolution à votre appréciation.

J'émets le voeu que cette initiative suscite à nouveau l'unanimité au Sénat. Cela permettrait de concrétiser une initiative concrète, réalisable et significative à la veille du sommet de Paris 2015. Enfin, cette initiative commune serait le message adressé à toutes les populations et à tous les peuples de cette zone Océan Indien : un objectif défini peut être ratifié par tous les secteurs de l'opinion publique et toutes les collectivités, de la pyramide institutionnelle, depuis les collectivités locales jusqu'au sommet de l'État.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Le Sénat,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Vu les articles 1er à 6 de la loi organique n° 2009-403 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution,
Vu le chapitre VIII *bis* du Règlement du Sénat,

Vu le plan d'action sur la politique énergétique européenne adopté par le Conseil européen des 8 et 9 mars 2007,

Vu la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables ;

Vu l'alinéa 1er de l'article 2 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, dite loi « Grenelle 1 », qui fixe la lutte contre le changement climatique au premier rang de ses priorités,

Considérant un contexte de raréfaction des ressources fossiles ;

Considérant la croissance des besoins énergétiques ;

Considérant les défis du réchauffement climatique ;

Considérant que l'augmentation des températures de plus de 2° C exposera la planète à des risques majeurs irréversibles : élévation du niveau de la mer provoquant l'inondation des zones côtières, la destruction d'écosystèmes, la récurrence de période de sécheresse, la baisse de la ressource en eau potable, l'augmentation du nombre des cyclones, des typhons et des ouragans, la recrudescence de maladies infectieuses ;

Considérant que ces bouleversements climatiques s'accompagneront de la migration de populations ;

Considérant que l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre dans l'atmosphère entraînera la disparition de certaines espèces animales ou végétales ;

Considérant que, dans le cadre de ses engagements internationaux et européens et à la suite du Grenelle de l'environnement, la France s'est fixé, à l'horizon 2020, des objectifs ambitieux en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et de développement de la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie ;

Considérant que la recherche de l'autonomie énergétique et l'efficacité énergétique sont une priorité, notamment pour réduire la dépendance de la France et des outre-mer à l'égard des importations d'énergie fossile ;

Considérant les stratégies mises en place dans le cadre de la transition énergétique ;

Considérant que la lutte contre la précarité énergétique est une priorité sociale ;

Considérant que les actions contribuant à l'efficacité énergétique ont une conséquence notable sur le pouvoir d'achat des ménages ;

Considérant l'avance de la France dans le secteur de la recherche en matière d'énergies renouvelables ;

Considérant l'expertise développée en matière d'énergie par les collectivités territoriales notamment d'outre-mer ;

Considérant les débats qui se sont déroulés au Conseil économique, social et environnemental au sujet des énergies renouvelables et plus particulièrement les énergies renouvelables outre-mer ;

Considérant que la crédibilité sur la scène internationale, en matière de lutte contre le changement climatique, dépendra largement de la capacité à réussir la 21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) et la 11ème session de la réunion des parties au protocole de Kyoto.

Préconise une prise en compte des réalisations menées outre-mer en général et dans la zone Océan Indien en particulier, en matière de politique de maîtrise de la consommation d'énergie ;

Invite le Gouvernement à faire preuve d'ambition et à porter à la connaissance des pays participant à cette conférence, les expérimentations réussies menées dans les outre-mer ;

En conséquence, souhaite que les initiatives nécessaires soient prises par la France / Réunion auprès de ses partenaires au sein de la Commission de l'océan Indien, pour que soit élaboré et proposé à la Conférence de Paris en 2015, un plan solidaire de développement durable pour la recherche, l'innovation et l'activité économique, sociale et culturelle, dans le respect des principes et des projets préconisés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et la préparation de la Conférence de Paris.

http://www.senat.fr/leg/ppr13-571.html

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

L'impact du changement climatique sur les îles au cœur de la Journée mondiale de l'Environnement

Préparation de Paris-2015
vendredi 6 juin 2014

La proposition de résolution présentée par Paul Vergès a recueilli le soutien de plus de 40 sénateurs de tous les groupes politiques du Sénat. Cette initiative est une contribution à la recherche de solution pour un problème urgent qui ne pourra se résoudre que par un large consensus. C'est ce que rappelle la Journée mondiale de l'Environnement.

Hier, Témoignages a publié la proposition de résolution déposée au Sénat par Paul Vergès. Elle vise à donner la possibilité de présenter à la Conférence de Paris sur le Climat un plan de développement durable et solidaire pour les îles de notre région, membres de la Commission de l'Océan Indien (COI).

Cette initiative est soutenue par la signature de plus de 40 députés de tous les groupes du Sénat.

Force est de constater que la cause des îles est considérée de la plus haute importance, non seulement par les représentants de la France, organisatrice de la conférence sur le Climat en 2015, que par les instances internationales.

En effet, l'ONU a décrété 2014 « Année internationale des petits États insulaires en développement ». Hier, c'était la Journée mondiale de l'Environnement. Elle a donc eu une dimension toute particulière pour nos îles, situées sur la ligne de front du changement climatique.

« Nous n'avons pas le temps de traîner »

Dans son message, Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique, a déclaré ceci : « L'année internationale des petits états insulaires en développement (PEID) a lieu à un moment important de l'évolution du processus global du changement climatique. 2014 sera l'année où les nations auront besoin de revoir leur ambition à la hausse pour aboutir à un nouvel accord significatif sur le climat à Paris en 2015. » Quant à Ban Ki-moon, il a rappelé que le monde a beaucoup à apprendre de ces pays où vivent plus de 63 millions d'habitants.

Cette Journée mondiale de l'Environnement a permis également aux représentants des peuples des îles de réaffirmer l'urgence d'agir. L'occasion était donnée par une réunion des ministres de l'Environnement à Bonn, dans le cadre des négociations dans la perspective de Paris 2015.

« Nous devons déjà faire face aux effets de la hausse du niveau de la mer », a rappelé Ronald Bhola, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement du gouvernement de Grenade, île de 350 km2 accueillant 100.000 habitants.

Le réchauffement provoque dans ces îles un déclin des ressources en poissons et donc de l'activité des pêcheurs ainsi qu'une salinisation des réserves d'eau douce, a-t-il souligné. « Nous n'avons pas le temps de traîner des pieds, la science est très claire et nous savons tous ce qu'il faut faire », a plaidé Abdullahi Majeed, ministre de l'Environnement des Maldives, à l'attention des représentants de quelque 195 pays présents jusqu'au 15 juin à Bonn dans les cadres des négociations onusiennes sur le climat.

Moins de 1% des émissions de gaz à effet de serre

Les discussions à Bonn portent sur la forme que pourrait prendre le futur accord mondial contre le réchauffement, qui doit être adopté fin 2015 à Paris pour être applicable à partir de 2020, ainsi que sur les moyens de faire davantage d'ici 2020.

L'objectif global est de contenir le réchauffement à 2°C par rapport à l'époque pré-industrielle, niveau permettant selon la science d'éviter les dommages les plus graves du dérèglement climatique, alors que les émissions actuelles nous emmènent vers un réchauffement de l'ordre de 4°C. Les 52 petits pays insulaires sont les premiers menacés bien qu'ils émettent, à eux tous, moins de 1% des émissions globales de gaz à effet de serre, ont rappelé les ministres.

Ces pays de la ligne de front peuvent porter des solutions exemplaires pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. C'est un des sens de la proposition de résolution de Paul Vergès, une initiative venant d'un parlementaire de La Réunion.
http://www.temoignages.re/l-impact-du-changement-climatique-sur-les-iles-au-coeur-de-la-journee-mondiale-de-l-environnement,78721.html

Le Journal de l'île de la Réunion

SOCIÉTÉ

Ils militent pour la libre circulation dans la zone

- Clicanoo.re
- publié le 5 juin 2014
- 06h06

Pourquoi la mansuétude dont bénéficient, l'Inde et la Chine en matière de visa ne serait-elle pas étendue aux îles de la zone ?

"Agissons pour la suppression des visas et des frontières, assurons la libre circulation de nos ressortissants dans notre région," proclament les membres de l'Association Initiatives Solidarités France Océan Indien. Mansour Mansoire (le président de l'association) tient cette distinction pour "une insulte", tandis que Hajasoa Picard parle "d'avatar de délit de faciès." Saïd Larifou quant à lui, regrette que "des gens bénéficiant de la nationalité française ne puissent pas accueillir des membres de leurs familles à La Réunion." Pour le célèbre avocat comorien établi ici de longue date, "cette requête est tout à fait légitime" dans la mesure où les îles de la région partagent une histoire commune.

À les entendre, cette réglementation draconienne est source de trop de drames. "Une fois, je devais assurer une évacuation sanitaire sur La Réunion et l'ambassade de France à Tananarive a rejeté la demande de visa. Le certificat médical n'était pas suffisant, il fallait une attestation de paiement délivrée par la clinique. C'était un samedi, en pleine nuit, il ne nous a pas été possible de fournir le document. La patiente est morte le lendemain matin," relate Patrick Grondin, Réunionnais établi à Madagascar depuis 14 ans, directeur général de "Madagascar Assistance Médicale" branche du groupe "Sodiat".

L'AISFOI entend porter ses revendications au plus haut niveau et mise beaucoup sur la rencontre, à la fin du mois de juillet prochain à Moroni, entre le président de la République française et ses homologues des îles de la région. "Nous serons là pour nous faire entendre," assure Mansour Mansoibe. Mais, déjà, à la fin de ce mois, une délégation se rendra à Maurice afin de sensibiliser les dirigeants de la Commission de l'océan Indien. "Nous ne sommes pas pour l'anarchie, nous voulons, seulement, mettre fin à une absurdité administrative," conclut Saïd Larifou.

A. J.

http://www.clicanoo.re/423446-ils-militent-pour-la-libre-circulation-dans-la-zone.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION



actualité | générale — le mauricien

ENVIRONNEMENT | En marge de la 3e conférence des PEID

Karuna Rana: «Les jeunes veulent une voix forte sur la plateforme globale»

Une des jeunes leaders de la SIDS Youth Aims Hub, Karuna Rana, estime qu'il n'est pas suffisant de dire que les jeunes représentent les leaders de demain, il faut aussi entendre leur voix au niveau global *« car, ce sont eux qui vont implémenter les décisions prises aujourd'hui. »* Cette ONG a réuni une vingtaine de jeunes, dont la moitié venue de l'étranger à Maurice, cette semaine, pour préparer un plan d'action en vue de mobiliser les jeunes dans les projets de la COI et aussi discuter des préparatifs menant à la 3e conférence des Petits États Insulaires en Développement (PEID) qui aura lieu en septembre prochain aux îles Samoa.

« Nous jeunes, nous voulons que notre voix soit entendue, soit reconnue et nous voulons être inclus dans les délégations officielles des pays participants à cette conférence », lance Karuna Rana. Elle est d'avis que les jeunes venant des PEID sont très sous-représentés *« pour ne pas dire absents sur la plateforme globale, particulièrement au niveau des conférences des Nations unies où l'on parle du changement climatique. »*

Jeune environnementaliste, Karuna Rana veille de près sur l'environnement, particulièrement à tout ce qui touche à l'océan. *« On ne réalise pas assez que l'océan nous fait vivre ; malheureusement, on le pollue. Il faut réfléchir à cette situation et aussi à d'autres problèmes tels la disponibilité de l'eau potable »*, dit-elle, avant d'estimer que l'eau qu'une personne gaspille en se brossant les dents tous les matins pendant cinq minutes et ce, pendant une année, peut soutenir une famille pendant un mois. Elle évoque des situations similaires quant à l'énergie et à d'autres ressources.

Pour elle, ce n'est pas suffisant d'être conscients de tels problèmes, *« encore faut-il prendre des actions. » « Beaucoup de jeunes pensent que cette tâche incombe au gouvernement et à la société civile et, eux-mêmes, ne prennent pas leurs responsabilités en tant qu'individu »*, déclare-t-elle. Karuna Rana estime qu'il y a quelque chose à faire pour changer leur état d'esprit et leur montrer *« que la plus petite action peut mener à un grand changement demain. »*

Participant à cette conférence qui prend fin ce week-end, Janice da Cyraça, venue du Cap Vert, affirme que le principal problème qui affecte les jeunes de son pays est le chômage. *« Dans certaines des îles, environ 65 % ou plus des jeunes ne travaillent pas. Le pays ne dispose pas de ressources telles le pétrole ou le diamant pour pouvoir créer de nouveaux emplois »*, fait-elle ressortir. *« Certains Cap-Verdiens essayent de se lancer dans l'entrepreneuriat mais ce n'est pas toujours facile. D'autres investissent dans leurs études et tentent leur chance à l'étranger. Il faut créer des conditions plus favorables à la création d'entreprises qui nous aideraient à créer nos propres emplois »*, souligne notre interlocutrice. La jeune Cap-Verdienne souhaite voir les gens être prêts à prendre des actions pour changer le monde. *« Nous avons besoin d'éducation pour changer notre façon de penser avant de pouvoir changer le monde »*, soutient-elle.

Pour sa part, Reesha Shareef, venue des îles Maldives, nie que les jeunes soient un *« careless specimen. »* Elle pense que les jeunes représentent *« un grand potentiel encore inexploité dans le monde. » « Ecoutez leur voix, ils sont plus que capables de faire des choses, ils n'ont besoin que d'être autonomisés »*, conclut-elle.

À la conférence, l'on a fait ressortir que les jeunes des PEIDS sont très vulnérables à cause de la taille de leurs pays, de l'éloignement, des risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, des expositions aux chocs économiques externes, du manque d'opportunités économiques et du chômage, entre autres problèmes. De ce fait, ils sont frustrés et finissent par devenir des proies de la drogue, la prostitution et aux autres fléaux sociaux.

Nasseem ACKBARALLY

Les participants à cette conférence posant pour une photo souvenir avec l'Executive Chairman de la Commission Maurice Ile Durable (MID), Osman Mohamed, qui leur a présenté le projet MID

Karuna Rana, une jeune environnementaliste qui dirige le SIDS Youth Aims Hub

EN MARGE DE LA 3E CONFÉRENCE DES PEID : « Les jeunes veulent une voix forte sur la plateforme globale » estime Karuna Rana

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 2 JUIN, 2014 - 19:00

Une des jeunes leaders de la SIDS Youth Aims Hub, Karuna Rana, estime qu'il n'est pas suffisant de dire que les jeunes représentent les leaders de demain, il faut aussi entendre leur voix au niveau global « car, ce sont eux qui vont implémenter les décisions prises aujourd'hui. » Cette ONG a réuni une vingtaine de jeunes, dont la moitié venue de l'étranger à Maurice, cette semaine, pour préparer un plan d'action en vue de mobiliser les jeunes dans les projets de la COI et aussi discuter des préparatifs menant à la 3e conférence des Petits États Insulaires en

Développement (PEID) qui aura lieu en septembre prochain aux îles Samoa. « Nous jeunes, nous voulons que notre voix soit entendue, soit reconnue et nous voulons être inclus dans les délégations officielles des pays participants à cette conférence », lance Karuna Rana. Elle est d'avis que les jeunes venant des PEID sont très sous-représentés « pour ne pas dire absents sur la plateforme globale, particulièrement au niveau des conférences des Nations unies où l'on parle du changement climatique. » Jeune environnementaliste, Karuna Rana veille de près sur l'environnement, particulièrement à tout ce qui touche à l'océan. « On ne réalise pas assez que l'océan nous fait vivre ; malheureusement, on le pollue. Il faut réfléchir à cette situation et aussi à d'autres problèmes tels la disponibilité de l'eau potable », dit-elle, avant d'estimer que l'eau qu'une personne gaspille en se brossant les dents tous les matins pendant cinq minutes et ce, pendant une année, peut soutenir une famille pendant un mois. Elle évoque des situations similaires quant à l'énergie et à d'autres ressources. Pour elle, ce n'est pas suffisant d'être conscients de tels problèmes, « encore faut-il prendre des actions. » « Beaucoup de jeunes pensent que cette tâche incombe au gouvernement et à la société civile et, eux-mêmes, ne prennent pas leurs responsabilités en tant qu'individu », déclare-t-elle. Karuna Rana estime qu'il y a quelque chose à faire pour changer leur état d'esprit et leur montrer « que la plus petite action peut mener à un grand changement demain. » Participant à cette conférence qui prend fin ce week-end, Janice da Cyraça, venue du Cap Vert, affirme que le principal problème qui affecte les jeunes de son pays est le chômage. « Dans certaines des îles, environ 65 % ou plus des jeunes ne travaillent pas. Le pays ne dispose pas de ressources telles le pétrole ou le diamant pour pouvoir créer de nouveaux emplois », fait-elle ressortir. « Certains Cap-Verdiens essayent de se lancer dans l'entrepreneuriat mais ce n'est pas toujours facile. D'autres investissent dans leurs études et tentent leur chance à l'étranger. Il faut créer des conditions plus favorables à la création d'entreprises qui nous aideraient à créer nos propres emplois », souligne notre interlocutrice. La jeune Cap-Verdienne souhaite voir les gens être prêts à prendre des actions pour changer le monde. « Nous avons besoin d'éducation pour changer notre façon de penser avant de pouvoir changer le monde », soutient-elle. Pour sa part, Reesha Shareef, venue des îles Maldives, nie que les jeunes soient un « careless specimen. » Elle pense que les jeunes représentent « un grand potentiel encore inexploité dans le monde. » « Écoutez leur voix, ils sont plus que capables de faire des choses, ils n'ont besoin que d'être autonomisés », conclut-elle. À la conférence, l'on a fait ressortir que les jeunes des PEIDS sont très vulnérables à cause de la taille de leurs pays, de l'éloignement, des risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, des expositions aux chocs économiques externes, du manque d'opportunités économiques et du chômage, entre autres problèmes. De ce fait, ils sont frustrés et finissent par devenir des proies de la drogue, la prostitution et aux autres fléaux sociaux.

http://www.lemauricien.com/article/en-marge-la-3e-conference-des-peid-les-jeunes-veulent-voix-forte-sur-la-plateforme-globale-e

Surveillance territoriale

TERRITORIAL SURVEILLANCE

MAURITIUS TAKING THE LEAD

Last month, the Mauritian government ordered military vessels and military hardware from the Indian government. Delivery of a 75m-long patrolling vessel is also expected this year. A major actor in the fight against piracy and a pioneer in the ocean economy, could the insular state be slowly turning into a regional political behemoth?

By Rusheel R. SAKARAM

Mauritius is part of a group of countries, counting Iceland, Panama, Haiti, Monaco and Vanuatu amongst others, with a limited military force and no standing army. The island-nation has, until recently, benefited from various collaborations in terms of maritime surveillance, notably from the European Union, through the Indian Ocean Commission (IOC) while territorial defence has been the duty of the National Coast Guard (NCG), a paramilitary unit of the police force created on 24 July 1987. Mauritius, a vehement non-aligned country having never been at daggers with any country, boasts an Exclusive Economic Zone (EEZ) the size of Mexico. Last month's transaction, amounting to nearly $28m (Rs837m) has only contributed to heighten suspicions about the government's intentions. To add another layer, the police force is also about to take delivery of a $58.5m (Rs1.7bn) patrolling vessel, possessing a range of 5000 nautical miles and fitted with close range naval guns.



SMALL FISH IN A BIG POND

The Mauritian EEZ spreads over 1.9 million square kilometres, while the island of Mauritius only covers a surface area of 1,865 square kilometres. The EEZ has recently been extended by an additional 396,000 square kilometres, jointly managed by the Seychelles, bringing the total area managed by our republic to 2.3 million square kilometres, and is expected to grow further with submissions being processed by the UN Commission on the limits of the continental shelf. Since the year 2000, the de-

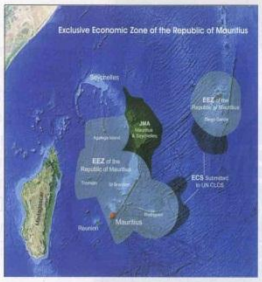




"Such purchases are not surprising as it was high time to renew the fleet dating back to the 1980s."

Vijay MAKHAN, former assistant secretary general of the African Union.

fence budget expenditure has oscillated between 0.1% and 0.2% of the Gross Domestic Product (GDP), reaching a peak in 2008, with $15m (Rs450m) spent. According to Vijay Makhan, former assistant secretary general of the African Union, "such purchases are not surprising as it was high time to renew the fleet dating back to the 1980s." He puts forward the "advantageous position of India, along with a privileged relationship transcending other considerations". Shafick Osman, geopolitical scientist, concurs with Makhan but disagrees on "favouring a particular country for such purchases". Both, however, raise the same concerns about the need for increased surveillance in the region due to a geopolitical shift.



GEOPOLITICS OF THE INDIAN OCEAN

Makhan explains that the need for surveillance was not a key issue in the past, mentioning the "treaty with the UK, terminated in 1975, which pertained to security maintenance in our waters". According to him, "integration logic" now prevails in the Indian Ocean as "insular states are becoming more independent". For Osman, on the other hand, it goes through integration and various inter-island cooperation, but "the aim is for Mauritius to have a firm grip on its vast territory". According to the latter, the wealth of the country would otherwise be in jeopardy, all the more so as a joint Mauritian/Japanese exploration, dating back to 2009, enabled researchers to locate mineral deposits in our EEZ.

According to Osman, a "mauritianisation" of our surveillance patrols should be underway for sovereignty considerations and Mauritius will act as a "role model" for others to try and follow suit. For Makhan, allowing a member-state to take the lead to plead for a specific cause at an international level has already been inked in the IOC statutes. A source at the IOC confirms such legal provision but explains that "all member-states can make use of it".

As for western powers witnessing Mauritius' political enhancement in the region, the possibility of tougher bilateral relations exists. "As Mauritius will become more influential in the regional economy, subtle counter action from countries or organisations will probably come our way," explains Osman. With the World Bank's announcement of Mauritius ready to become a high income country, this could render negotiations further arduous. Makhan explains that "the geopolitical dynamics will inevitably urge countries to adapt".

Another major issue in which Mauritius is actively involved is piracy and illegal fishing. Benefiting from a favourable legal environment, Mauritius now tries Somalian pirates. As for illegal fishing of south east Asian vessels in our waters, the NCG trained staff are playing an instrumental role in curbing this trend, with the help of countries like India, France and the US amongst others. The Mauritius Revenue Authority has also ordered a Rs600,000 interceptor vessel to carry out checks on our coast regarding illegal drug transactions. The stakes are high and Mauritius is on a development path to make use of the 95% untapped EEZ through the Ocean Economy project, which should contribute even further to the steady growth of the economy.

BLUE SEATIZENS

Coined by Foreign Minister Arvin Boolell, the Ocean Economy is still in its infancy stage. However, the legal framework is already operational and the Board of Investment is expecting to attract much Foreign Direct Investment (FDI). Reacting to this, Osman says, "instead of being geared towards the economy, the project should primarily be a political concept". According to the Prime Minister's Office, the Ocean Economy should contribute to no less than a fifth of the GDP in the decades to come. Although such investment by the government was long awaited, uncertainty still prevails when it comes to the government's intentions. However, as the sea is playing an instrumental role in the development of the island's political establishment in the region, sovereignty will become more of a concern to neighbouring islands. But as a senior cadre from a regional organisation puts it, "Mauritius is more than right to invest in its territorial surveillance for the sake of keeping its sovereignty". ■

lexpress.mu
online. ontime.

URVEILLANCE DES PÊCHES

À bord de l'Atsantsa, sentinelle des mers

e patrouilleur *Atsantsa* traque sans relâche les prédateurs qui pillent les ressources halieutiques des cinq pays e la Commission de l'océan Indien. Au départ de Mahajanga, sur la côte ouest de Madagascar, nous avons ccompagné son équipage pour une opération de contrôle des bateaux de pêche dans le canal du Mozambique.



L'Atsantsa effectue aussi bien des missions nationales pour le Centre de surveillance des pêches de Madagascar que des missions régionales pour le compte des cinq pays de la Commission de l'océan Indien.

AU HAUT du mât d'un navire flamboyant, flottent ensemble le drapeau mal- de mission. Il indique le tra- jet à suivre, qui pourra être modifié si les conditions cli- matiques l'imposent. et un mois. En fonction de la juridiction nationale où évolue le patrouilleur, c'est l'inspecteur territorialement *un bateau suspecté de pêche il- légale. Alors il faudra surveiller de près les paramètres de sécu- rité.»* L'*Atsantsa* est un navire Mamy Rakotomanga. Lors des missions conjointes, la patrouille bé- néficie également du sou- quand même contrôlé. Ra- pidement, les deux Zodiacs qui se trouvent sur le pont sont mis à l'eau. Tandis que

L'HEBDO de madagascar

PARU dans l'édition du vendredi 16 au jeudi 22 mai 2014



SURVEILLANCE

Les sentinelles de la mer vogueront en Tanzanie et au Kenya

Les Comores, La Réunion, Maurice, Madagascar et les Seychelles se mobilisent dans le cadre d'une patrouille conjointe en matière de surveillance des pêches. Les inspecteurs sillonnent l'océan Indien dans le but de contrôler les bateaux sans licence ni autorisation de pêche. La patrouille dispose de cinq bateaux, dont trois malgaches (« *Atsantsa* », « *Tendromaso* » et « *Telonify* »), de huit vedettes rapides et d'un appui aérien pour inspecter les zones navigables. « *La pérennisation passe par l'engagement de chaque État à protéger les ressources qui nous appartiennent à tous* », déclare Jean Claude de L'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

Tiana Randriambola, chef de service opération et communication au centre de surveillance pêches, certifie que la surveillance physique consiste à partager les bonnes informations sur le flux des bateaux qui passent dans la zone COI. Il indique que l'inspection des bateaux non autorisés s'étendra vers l'Afrique, notamment jusqu'en Tanzanie et au Kenya, des pays membres bénéficiaires du plus grand programme de pêche SmartFish.

Depuis l'intégration de la surveillance des pêches, les sentinelles de la mer ont pu mener trente-sept patrouilles conjointes, plus de mille jours de patrouille maritime et huit cents heures de patrouille aérienne.

Création d'entreprise, réticence des jeunes

Créer sa propre entreprise, tel est le défi souvent proposé aux jeunes diplômés. Mais la réalité est tout autre. Selon Riveld Rakotomanana, un responsable de Kentia Sarl, organisateur du Salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat à l'Hôtel de Ville à Analakely, qui s'est tenu la semaine dernière, *"les jeunes préfèrent travailler dans les entreprises existantes au lieu de créer les leur"*, mentionne-t-il.

Le problème réside dans les projets en question et aussi parce qu'ils ignorent les processus pour obtenir un financement. À cela s'ajoute leur crainte de prendre un risque. "*Ce n'est pas évident pour un jeune de créer son entreprise. Certes, les idées pour monter un projet ne manquent pas, mais le frein réside dans son financement*", explique Mihaja Rasolonjatovo, diplômé en sociologie.

Ainsi, la plupart des jeunes courent après les offres d'emplois, dont parfois certains ne correspondent pas à leur formation. Selon l'Institut national de la statistique, 69,4% des jeunes Malgaches travaillent à présent dans l'informel.

F.R

Interview Radio Jean Claude de l'Estrac

Débat BBC Afrique - Africa n°1 du 31/05/14

Dernière mise à jour: 30 mai, 2014 - 18:02 GMT

Deux journalistes passent en revue les événements de la semaine avec un invité au cœur de l'actualité

Le Débat BBC Afrique- Africa n°1 Paris, 52 minutes pour comprendre l'Afrique et ses changements, vus d'ici et de là-bas.

Deux journalistes passent en revue les événements de la semaine avec un invité au cœur de l'actualité.

L'invité témoin cette semaine : Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

http://www.bbc.co.uk/afrique/nos_emissions/2014/05/140530_debat.shtml?bw=bb&mp=wm&bbcws=1&news=1